



# LE DEVOIR



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR Denis Coderre

## Une réforme dénoncée aussitôt présentée

Le financement des arrondissements doit être revu, selon le maire de Montréal

PHILIPPE ORFALI

La réforme du financement de la Ville de Montréal crée des flammèches: les changements projetés par le maire Denis Coderre, dévoilés mardi, promettent de changer en profondeur la façon dont la ville centre et les arrondissements se partagent les responsabilités, mais surtout les fonds publics. L'opposition prépare déjà sa riposte, évoquant défusions et hausses de taxes si le maire n'en fait qu'à sa tête.

Après avoir planché pendant des mois sur un projet de réforme des arrondissements avec un comité composé d'élus de divers horizons, l'administration Coderre a finalement décidé de faire cavalier seul en présentant mardi une réforme administrative et financière qui n'obtient pas l'appui des principales forces d'opposition.

Le financement actuel des arrondissements est établi sur une base essentiellement historique, « non uniforme » a expliqué M. Coderre, inspiré des modèles de financement de chacune des anciennes villes et ex-quartiers de l'ancienne Ville de Montréal. Jamais depuis la fusion de 2002 n'a-t-on entrepris un tel exercice, a-t-il soutenu. Des tentatives ont été effectuées au fil des années pour réformer la Ville, mais celles-ci n'ont jamais abouti.

« Ça ne plaira pas à certaines personnes, mais nous sommes allés là où aucune autre administration n'est jamais allée, a dit Denis Coderre. Ce sera une des réalisations les plus structurantes de l'histoire de la nouvelle Ville de Montréal. »

### Centralisation tous azimuts

Dans l'objectif d'uniformiser les services offerts, la ville centre rattrapera plusieurs responsabilités jusqu'ici dévolues aux arrondissements.

VOIR PAGE A 8 : MONTRÉAL

PRIME DE 215 000 \$

## Bolduc accusé d'avoir fait un coup d'argent

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire à Québec

Contrairement à ce qu'il prétend, Yves Bolduc n'est pas « un "Popeye" de la politique ». Les partis d'opposition ne croient pas une seule seconde que le député-médecin ait pu prendre en charge et suivre quelque 1600 patients tout en

exerçant pleinement ses responsabilités de député à l'Assemblée nationale.

« C'est impossible d'avoir 1600 patients et en même temps de faire du bon travail de député. C'est impossible ! » a martelé le chef caquiste, François Legault. M. Bolduc a négligé les résidents de la circonscription de Jean-Talon pour faire un coup d'argent, a ajouté le député de La Peltrie, Éric Caire. « C'était plus payant d'aller faire des patients que d'aller aux Chevaliers de

Colomb. [...] Si on voulait le voir, il fallait prendre rendez-vous avec le médecin, parce que le député était trop occupé », a-t-il lancé lors d'un point de presse mardi après-midi à Québec.

VOIR PAGE A 8 : BOLDUC

Lire aussi : Remboursez! Un éditorial d'Antoine Robitaille. Page A 6

## MONDIAL DE SOCCER LE BRÉSIL HUMILIÉ



FRANK AUGSTEIN ASSOCIATED PRESS

Le Brésil a quitté « son » Mondial sur une défaite historique par son ampleur (7-1) en demi-finale face à l'Allemagne, plongeant ses supporteurs et le pays dans la désolation et l'humiliation. Page B 5

## Le Tour de France de l'égoïsme

Les selfies des spectateurs agacent coureurs et organisateurs

FABIEN DEGLISE

Le mot-clic (#TDFselfie), lancé sur Twitter le 2 juillet dernier par les organisateurs du Tour de France afin de détourner l'égoïsme ambiant dans les univers numériques à des fins publicitaires, est-il en train de se retourner contre l'événement sportif?

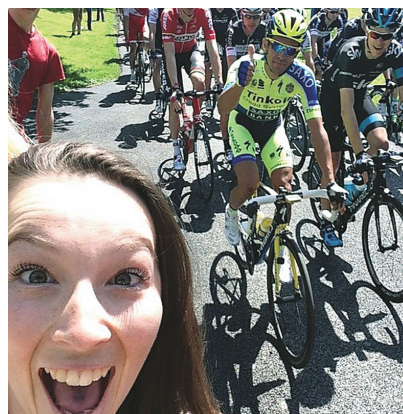
Oui, répondent désormais en chœur les cyclistes du Tour qui, depuis le départ de la 101<sup>e</sup> édition de la Grande Boucle, samedi dernier en Grande-Bretagne, sont de plus en plus agacés par la pratique intensive des égoportraits, les selfies comme disent les Anglois. Ces clichés de soi pris à bout de bras avec son téléphone aux abords des routes qu'ils

arpentent à grande vitesse mettent en effet en danger la sécurité des coureurs tout comme des spectateurs adeptes de cette mise en scène très contemporaine de l'égo. Et ce, en soulignant au passage, en jaune, un autre travers de la modernité.

« Un mélange dangereux de vanité et d'absurdité... », a qualifié dimanche le cycliste américain Tejay van Garderen sur son compte Twitter. « Se tenir debout au milieu de la route, le dos tourné à 200 cyclistes qui arrivent vers vous, pour un égoportrait: #réfléchissez », a-t-il lancé à ses

VOIR PAGE A 8 : TOUR

Tour de France : L'enfer. Un billet de David Desjardins. Page B 5



KATIE HOLROYDE/TWITTER

Égoportrait d'une jeune fille au moment où le cycliste espagnol Alberto Contador envoie à la caméra un pouce en l'air complexe.

## PROSTITUTION

### La légalisation ne fonctionne pas

Le rapporteur général sur la violence à l'égard des femmes du Conseil de l'Europe témoigne en comité parlementaire

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

De tous les modèles législatifs en vigueur pour encadrer la prostitution, il semble que le gouvernement conservateur se soit inspiré du meilleur pour concocter son projet de loi C-36. C'est du moins ce qu'est venu dire aux députés fédéraux le rapporteur général sur la violence à l'égard des femmes du Conseil de l'Europe, José Mendes Bota.

M. Bota a signé en mars dernier un rapport sur l'impact des différentes approches à la prostitution qui sont en vigueur en Europe. Ces approches vont de la prohibition complète (Albanie, Croatie, Roumanie, Russie, Serbie, Ukraine) à la légalisation (Autriche, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Suisse, Turquie) en passant par l'abolition, que ce soit par la criminalisation des actes périphériques tels que la sollicitation (Italie, Espagne, Pologne, Portugal, Royaume-Uni) ou la criminalisation exclusive des acheteurs de sexe (Suède, Norvège, Islande).

José Mendes Bota, lui-même portugais, en arrive à la conclusion que c'est ce dernier « modèle nordique » qui fonctionne le mieux.

« Ce que j'ai entendu de plusieurs organisations, c'est que les objectifs principaux de la légalisation ont tous échoué », a expliqué M. Bota aux élus mardi. Il comparait par vidéoconférence aux audiences estivales extraordinaires du comité parlementaire étudiant le projet de loi C-36. « Un des principaux arguments était de s'attaquer au crime organisé qui est derrière le trafic et la prostitution. Et c'est exactement le contraire qui s'est produit. Un autre argument était d'améliorer le statut des prostituées. Et c'est le contraire qui arrive. »

### La voie canadienne

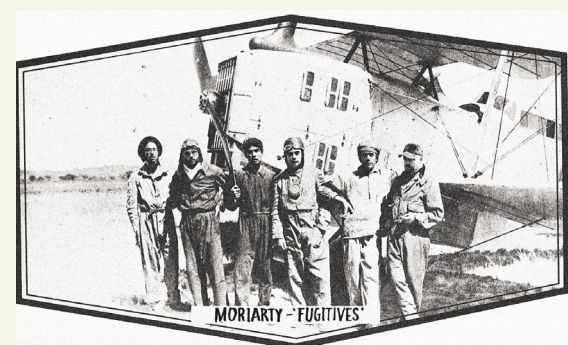
Résumant son rapport, M. Bota a expliqué que la légalisation de la prostitution menait à une expansion radicale de l'industrie du sexe et du trafic humain qui l'accompagne. Et même légale, elle intéresse beaucoup le crime organisé.

« Les prostituées sont contrôlées par la mafia, par le crime organisé, et c'est exactement ce que ces pays qui ont adhéré à la légalisation voulaient éviter! Regardez les Pays-Bas. [...] La police a fait un rapport concluant que 90 % des femmes dans le Red Light District sont contrôlées par le crime organisé. » En Allemagne, qualifiée du « plus grand bordel d'Europe », seulement 44 % d'entre elles sont enregistrées aux assurances sociales.

À l'inverse, en criminalisant l'achat mais pas la vente de services sexuels en 1999, la Suède a accru l'étalement de ses frontières au trafic de personnes, a dit M. Bota. « Le crime orga-

VOIR PAGE A 8 : PROSTITUTION

## AUJOURD'HUI



Culture : Festival d'été de Québec. Les fuites sans âge de Moriarty. Page B 7

Nos choix du jour. Page B 7

Young the Giant et The Killers étaient sur les Plaines mardi. Notre compte rendu sur LeDevoir.com.

Actualités : Omar Khadr a le droit de purger sa peine dans une prison provinciale, dit la Cour d'appel de l'Alberta. Page A 2

Économie : Mine de diamants. Stornoway peut aller de l'avant avec son projet au nord de Chibougamau. Page B 1

Culture : Montréal complètement cirque. La simplicité volontaire de la troupe australienne Gravity and Other Myths. Page B 8



Avis légaux..... B 6  
Décès..... A 4  
Météo..... A 2  
Mots croisés..... A 2  
Petites annonces..... A 4  
Sudoku..... B 2

## ACTUALITÉS

## Omar Khadr en prison provinciale ?

La Cour d'appel de l'Alberta ordonne son transfert car il a été condamné comme mineur. Ottawa fera appel du jugement.

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Les espoirs d'Omar Khadr d'être transféré dans une prison provinciale n'auront duré que quelques heures. À peine la Cour d'appel de l'Alberta a-t-elle statué que, puisque condamné à une peine de jeune contrevenant, M. Khadr devait quitter le centre de détention fédéral où il se trouve, Ottawa a rétorqué qu'il n'en est pas question. Les conservateurs porteront la décision en appel.

Condamné à huit ans de prison en 2010, en vertu d'une entente conclue avec les États-Unis s'il plaiderait coupable, Omar Khadr est arrivé en sol canadien à l'automne 2012 pour y purger le reste de sa peine. Les autorités fédérales l'ont transféré dans un pénitencier fédéral pour adultes. Mais l'avocat de M. Khadr a rapidement intenté un recours, plaçant que son client avait été condamné en tant que jeune contrevenant. Car une peine de huit ans d'emprisonnement pour cinq infractions — notamment une pour le meurtre d'un soldat américain — ne pouvait qu'être une peine pour mineur, disait l'avocat Dennis Edney. A tout le moins, Omar Khadr, aujourd'hui âgé de 27 ans, devrait-il être

transféré dans une prison provinciale, disait l'avocat. Le tribunal de première instance en Alberta a rejeté les arguments de M<sup>e</sup> Edney.

Mais voilà que la Cour d'appel de l'Alberta vient de lui donner raison. «*En résumé, la sentence de huit ans infligée à Khadr aux États-Unis aurait seulement pu être possible en tant que sentence pour mineur en vertu de la loi canadienne, et non pas pour adulte, si les infractions avaient été commises au Canada*», ont tranché les trois juges, unanimes.

C'est que la Loi sur le transfert international des délinquants (LTID) prévoit que la sentence imposée par un État étranger soit imposée, de retour dans le pays du détenu, conformément avec les lois et les peines qui auraient été infligées par un tribunal local. Dans ce cas-ci, M. Khadr aurait été condamné en vertu de la Loi canadienne sur le système de justice pénale pour les adolescents, dit la Cour d'appel.

«*Ainsi, ce qui doit être appliqué, c'est la sentence imposée par les États-Unis, non pas une sentence imaginaire imposée par un tribunal canadien*», écrivent les juges. Le gouvernement fédéral arguait, au fil des procédures, que la

peine dont a écopé M. Khadr en était une cumulative de huit ans pour chacune des cinq infractions auxquelles il a plaidé coupable en vertu de son entente.

Conclusion de la Cour d'appel albertaine: «*Khadr doit être transféré dans un établissement correctionnel provincial pour adultes.*»

Ottawa dit non

Pas question, a rapidement rétorqué le ministre fédéral de la Sécurité publique, Steven Blaney. «*Je suis énergiquement opposé à toute tentative visant à alléger sa punition pour ses crimes*», a-t-il déclaré par voie de communiqué, en annonçant que son gouvernement interjetterait appel et qu'il tenterait d'ici là d'obtenir un sursis afin qu'Omar Khadr reste dans une prison fédérale en attendant que la cause aboutisse en Cour suprême.

Les conservateurs ont toujours refusé de considérer Omar Khadr comme un enfant-soldat, au fil des dix années qu'il a passées à la prison militaire américaine de Guantánamo.

«*Nous considérons qu'une peine spécifique pour adolescents ne convient pas dans le cas de*

quelqu'un qu'on voit sur vidéo en train de fabriquer le même genre de dispositifs explosifs de circonstance que ceux qui ont tué bon nombre des 158 membres des Forces armées canadiennes qui sont morts en Afghanistan», a scandé M. Blaney.

Le ministre de la Justice de l'Alberta, Jonathan Denis, a indiqué sur Twitter qu'il appuyait l'appel prévu par Ottawa.

L'avocat d'Omar Khadr n'a pas caché sa déception. «*C'est un gouvernement qui n'est pas prêt à se conformer à bon nombre de décisions des tribunaux et qui souhaite utiliser l'argent des contribuables pour prolonger cette saga judiciaire perpétuelle*», a dit M<sup>e</sup> Edney au *Devoir*. Quelques heures plus tôt, il s'était réjoui d'une décision qui sortait son client «*des mains du gouvernement Harper*».

Torontois d'origine, Omar Khadr a été capturé en Afghanistan en 2002, à l'âge de 15 ans, et accusé d'avoir lancé une grenade qui a tué un soldat américain. En février, il a été transféré d'un pénitencier fédéral à sécurité maximale vers un autre établissement fédéral de l'Alberta, à sécurité moyenne. S'il était transféré dans une prison provinciale, il lui serait plus facile de déposer une demande de libération conditionnelle. Sa peine prendra fin en octobre 2018.

Le Devoir

## Une nouvelle étude scientifique établit des liens entre sables bitumineux et métaux lourds

Edmonton — Une nouvelle étude commanditée par deux bandes autochtones de l'Alberta établit un lien entre le traitement des sables bitumineux et un niveau élevé de métaux lourds dans l'environnement.

L'étude, réalisée pendant trois ans par des chercheurs de l'Université du Manitoba, ajoute qu'une telle conclusion peut expliquer un taux élevé de cancer chez des résidents de la Première Nation de Fort Chipewyan, située à environ 225 kilomètres au nord de Fort McMurray.

Des 94 participants de cette communauté du lac Athabasca qui ont participé à la recherche, 23 souffrent d'un cancer, probablement parce qu'ils ont l'habitude de consommer des produits locaux, dont le poisson qu'ils pêchent.

Le responsable de la recherche, Stéphane McLachlan, qualifie la situation d'alarmante et réclame qu'on lui consacre une attention immédiate.

Des taux très élevés de métaux lourds ont aussi été trouvés par les chercheurs chez des orignaux,



On dénombre un taux élevé de cancer chez des résidents de la Première Nation de Fort Chipewyan, située à environ 225 kilomètres au nord de Fort McMurray.

des castors et des canards.

Le ministre de la Santé de l'Alberta, Fred Horne, n'a pas encore commenté les conclusions de la recherche, mais on

ne peut faire fi de celles-ci, selon la critique néodémocrate en matière de santé, Rachel Notley.

En mars dernier, une autre étude, qui avait été commandée par le gouvernement de l'Alberta, concluait que les communautés autochtones qui vivaient en aval des sites d'exploitation

des sables bitumineux n'affichaient pas de taux de cancer plus élevé que la normale. Cependant, cette recherche réalisée entre 1992 et 2011 reconnaissait un problème particulier de cancer à Fort Chipewyan.

La Presse canadienne

## Serge Lareault quitte L'itinéraire

Après 20 ans de service, Serge Lareault quitte la direction du magazine *L'itinéraire*, qu'il a fondé. Le comité de gestion du magazine assurera la continuité du magazine en attendant la nomination d'un nouveau directeur général.

M. Lareault dit quitter la direction de *L'itinéraire* avec le sentiment du devoir accompli. Le journal *L'itinéraire*, qui est vendu par quelque 175 personnes dans les rues de Montréal, est présentement tiré à 16 000 exemplaires, deux fois par mois. «*Je quitte le groupe L'itinéraire pour poursuivre mon engagement social à un autre niveau et réaliser des rêves que j'ai laissés de côté en cours de route*, dit-il. *Je demeurerai toujours le plus grand fan de L'itinéraire et j'encourage la population à poursuivre son implication auprès du journal de rue. L'itinéraire est maintenant une organisation solide et appuyée par des milliers de personnes et organisations.*»

Avant de diriger *L'itinéraire*, journal vendu par des personnes de la rue, Serge Lareault a été relationniste, journaliste, infographiste et vendeur de publicité. Pour lui, le journal *L'itinéraire* est une solution de rechange à la mendicité pour ceux qui le vendent. Il relève d'ailleurs que 98% des camelots qui vendent *L'itinéraire* ne retourneront pas sur le marché du travail parce qu'ils sont trop abîmés par la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Serge Lareault

vie. La vente du journal leur donne une place dans la société. Il a aussi déjà constaté que la cause des enfants malades est plus facile à vendre que la détresse des gens de la rue, et dit rêver que les ventes du journal génèrent suffisamment de revenus pour couvrir les frais du service psychosocial et que celui-ci soit moins dépendant des subventions.

«*Je suis développeur*, dit-il. *Pas un "entreteneur" ou un gestionnaire.*»

Pour l'instant, le journal *L'itinéraire* ne subira pas de grandes transformations, dit Elizabeth Julien-Rochelleau, conseillère au financement et aux partenariats, qui assumera désormais le volet financement du Groupe *L'itinéraire* avec Shawn Bourdages. On vise cependant un certain resserrement des structures administratives.

Le Devoir

## L'ONU veut le statut de réfugié pour les migrants d'Amérique centrale

San José — Les Nations Unies souhaitent que les migrants fuyant les pays d'Amérique centrale puissent se prémunir d'un statut de réfugié déplacé par un conflit armé, pour que les États-Unis et le Mexique accueillent les centaines de milliers de personnes inadmissibles à l'asile.

Les autorités du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) espèrent qu'une action en ce sens sera entreprise jeudi, lorsque se rencontreront les représentants des départements de la Migration et de l'Intérieur des États-Unis, du Mexique et de l'Amérique centrale. La rencontre aura lieu au Nicaragua et portera sur la mise à jour d'une déclaration de 30 ans sur les obligations des nations envers les réfugiés.

La plupart des personnes considérées par la communauté internationale comme des réfugiés fuient un conflit ethnique ou politique plus traditionnel, comme ceux en Syrie ou au Soudan. Les gens d'Amérique centrale seraient les premiers migrants modernes à être considérés comme des réfugiés parce

qu'ils fuient la violence et l'extorsion des gangs criminels.

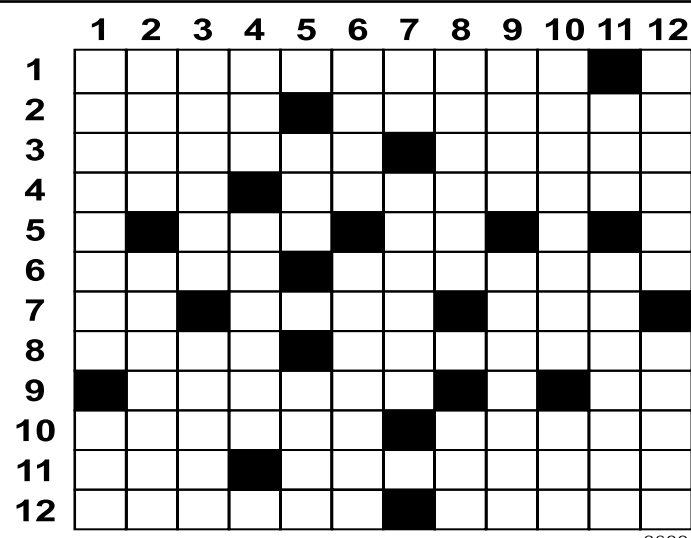
Le Guatemala, le Honduras et le Salvador sont devenus parmi les endroits les plus violents sur la terre au cours des dernières années. Des parties de territoire y sont contrôlées par les trafiquants de drogue et les gangs de rue qui cambriolent, violent et extorquent les citoyens en toute impunité. Au Salvador, environ 135 000 personnes, soit 2,1% de la population totale, ont été forcées de fuir leur maison à cause de la violence des gangs de rue. C'est deux fois le nombre de déplacés durant la guerre civile en Colombie, selon l'ONU.

Fernando Protti, un représentant régional du HCR, a affirmé qu'il ne fallait pas simplement renvoyer «*de manière mécanique*» ces migrants chez eux, mais plutôt évaluer les raisons pour lesquelles ils fuient leur pays.

Bien que l'entente espérée n'ait pas de valeur juridique, elle aiderait à créer un consensus international sur l'aide à apporter aux migrants, affirmant ceux qui la défendent.

Associated Press

### MOTS CROISÉS



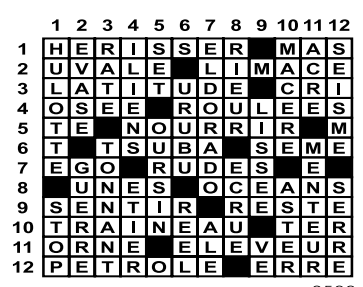
#### HORIZONTALEMENT

- Faculté qu'a le chat de voir la nuit.
- Ouvre la porte - Vendus.
- Bons - Occlusion intestinale.
- Verru des équidés - Rendu insensible.
- Whisky à base de seigle - Prêtresse d'Héra.
- Tracas d'antan - Trace de roue.
- Divinité grecque - Il vaut mille grammes - Prête pour le bain.
- Ce qui enferme - Larmoyants.
- Ne font pas tous de la bonne cuisine - Marque le lieu.
- Il n'est pas pressé et il est curieux - Cavités.
- Mot de court - Gravées.
- Retour violent des vagues - Met fin à.

#### VERTICALEMENT

- Effondrement - On y sert des verres.
- L'Homme des neiges - Raconte.

- Cri du grillon - Chanteurs.
- Marque la conséquence - Mafioso japonais.
- Au Nigeria ou aux Pays-Bas - Tube respiratoire.
- Endommagé - Transporte du pétrole.
- Ancienne affirmation - Ils sont sucrés.
- Arsenic - Indique que l'on cite.
- Mille-pattes - Fortuit.
- Celui qui va aux urnes - De naissance.
- Hésitation - Reportées au pouvoir.
- Applique - Écluse.



SOLUTION DU DERNIER

### Météo Média

Sept-Îles  
22/14

Baie-Comeau  
21/14

Saguenay  
20/11

Québec  
23/13

Trois-Rivières  
22/13

Gatineau  
20/11

Montréal  
23/14

Sherbrooke  
24/13

Val d'Or  
13/9

Gaspé  
26/14

Rimouski  
25/13

Canada

Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton Ora 26/12	Sol 22/12	Londres Var 24/10	Plu 17/12	
Moncton Var 27/17	Var 27/14	Los Angeles Sol 24/18	Sol 24/18	
Saint-Jean Ave 21/14	Var 23/12	Mexico Ora 21/11	Plu 19/11	
Toronto Ave 20/12	Sol 22/14	New York Sol 31/22	Sol 29/20	
Vancouver Sol 23/15	Sol 23/15	Paris Nua 21/6	Plu 19/10	
Winnipeg Sol 24/14	Sol 28/18	Tokyo Nua 31/24	Plu 30/23	

Montréal

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
23	14	22/14	25/15	27/20
Ciel variable.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.	Ciel variable.

Québec

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
23	13	21/11	24/13	25/17
Ciel variable.	Averses isolées, pdp 60%.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.	Ciel variable.

Gatineau

Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
20	11	22/12	25/13	27/19
Averses, pdp 40%.	Généralement dégagé.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Ciel variable.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



# ACTUALITÉS



ASSOCIATED PRESS

Les télévisions nipponnes montrent des images de rues quasi désertes balayées par un vent extrêmement violent. Des arbres et des branches cassées jonchent par endroits les routes.

## Le typhon Neoguri approche des îles principales du Japon

Une alerte est en cours à Okinawa

KARYN POUPÉE  
à Tokyo

Une alerte spéciale aux fortes pluies a été réactivée mercredi matin sur l'extrême sud du Japon, tandis que le puissant typhon Neoguri prenait la direction des îles principales de l'archipel nippon plus au nord-est.

À 7h31 locales, l'Agence nationale de météo lançait une nouvelle mise en garde maximale pour une partie d'Okinawa (extrême sud), alors qu'elle avait rétrogradé le niveau d'alerte quelques heures auparavant pour l'ensemble du territoire.

L'agence prévient qu'existent des risques très importants de glissements de terrain, d'inondations et autres désastres sur cette île de l'extrême sud du Japon.

« Tombent par endroits des pluies d'une violence inédite, c'est une situation extrêmement dangereuse. Suivez les consignes des autorités, protégez-vous », a déclaré un responsable de l'Agence de météo lors d'une conférence de presse.

Okinawa avait déjà été placée sous alerte « spéciale » de lundi soir à la nuit de mardi à mercredi.

« Il est d'autant plus important de ne pas rester à l'extérieur et de se mettre en lieu sûr que les terrains et certains bâtiments sont déjà fragilisés par les précédentes précipitations et les rafales de vent à plus de 250 km/h », a commenté un spécialiste de la chaîne publique NHK. Les pluies s'élèvent à quelque 10 cm par heure par endroits, un volume exceptionnel qualifié de « terrible ».

Des précipitations diluviennes continuaient d'arroser Okinawa même si le typhon s'est pourtant éloigné de cette région méridionale pour se rapprocher des îles principales du Japon (Kyushu et Shikoku au sud, Honshu au centre et Hokkaido au nord), distantes de plusieurs centaines de kilomètres.

Les circonstances actuelles sont telles que plusieurs cours d'eau ont largement dépassé le niveau d'alerte et qu'augmentent aussi les risques de tornades généralement très destructrices, avertit encore l'agence de météo.

Près de 400 000 personnes restaient invitées à se réfugier dans des bâtiments publics

mercredi matin dans la région d'Okinawa, après un pic à 590 000 personnes mardi.

Une partie des vols devait encore être annulée mercredi au départ et à destination d'Okinawa.

Un pic pas encore atteint

Par ailleurs, les effets du typhon Neoguri (« raton laveur » en coréen) se faisaient largement sentir sur toute la partie du sud-ouest (Kyushu, Shikoku et la pointe de Honshu), certaines régions étant arrosées depuis lundi.

Ce cyclone tropical, certes un peu affaibli, se trouvait mercredi matin à 8 h locales en mer de Chine orientale. Il prend désormais la direction de ces îles principales qu'il devrait aborder dans la nuit de mercredi à jeudi.

« Il est non seulement gros et puissant, mais il se déplace lentement [20 km/h], ce qui augmente les risques », a souligné un météorologue de Nippon TV. Neoguri a un peu faibli, mais cela reste une violente intempérie dangereuse », a-t-il ajouté.

Les fortes bourrasques et pluies ont déjà fait deux morts, à Kochi (Shikoku) et Kumamoto (Kyushu).

Selon l'agence de météo, des vagues de 14 mètres étaient redoutées.

Les préfectures de Kumamoto et Kagoshima, sur l'île de Kyushu, étaient particulièrement touchées, avec déjà des quantités énormes d'eau s'abattant sur la région et des vents déjà très puissants. « Et le pic n'est pas atteint, il ne le sera que jeudi matin », s'inquiétait un habitant de la région témoignant à la télévision.

Mercredi matin, près de 90 % du territoire japonais faisait l'objet d'une mise en garde ou d'une alerte quant aux précipitations, vents, orages et hautes vagues dus à la progression de ce typhon dont les effets se cumulent avec le front habituel de la saison des pluies.

Les mégapoles d'Osaka, Nagoya et Tokyo, sur l'île de Honshu, devraient être successivement arrosées à partir de mercredi soir, préviennent les météorologues.

Le Japon est habitué à subir chaque année des cyclones tropicaux, mais ils sont rarement aussi violents au mois de juillet.

Agence France-Presse

## Les VTT n'ont pas leur place près d'une réserve naturelle, affirme Pierre Paradis

Malgré les critiques, le canton de Potton a l'intention d'aller de l'avant avec les compétitions de véhicules motorisés

ALEXANDRE SHIELDS

Le ministre responsable de l'Estrie, Pierre Paradis, juge que la tenue de courses de véhicules tout-terrain n'a pas sa place sur un site situé directement à la limite de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes. La municipalité de Potton souhaite pourtant aller de l'avant, malgré les craintes de citoyens préoccupés par la protection de la nature.

Le Devoir révélait la semaine dernière que le canton de Potton comptait autoriser l'organisation de quatre compétitions de moto, de VTT et de motoneiges sur un terrain pour ainsi dire enclavé dans la réserve des Montagnes-Vertes.

Or, ce projet est « difficilement réconciliable » avec la mission de protection de la nature de la réserve, a affirmé mardi au Devoir le ministre responsable de la région, Pierre Paradis.

M. Paradis a ainsi rappelé que la réserve privée des Montagnes-Vertes est la plus importante du genre au Canada, à l'est de la Saskatchewan. Créé en 2004 grâce à des fonds publics et privés, ce territoire décrété réserve naturelle par le ministère de l'Environnement en 2010 totalise aujourd'hui 70 km<sup>2</sup> englobant le massif des monts Sutton et ses flancs jusqu'à Mansonville. Conservation de la nature Canada, qui en est le propriétaire, souhaite même l'agrandir afin d'atteindre une superficie de 100 km<sup>2</sup>.

En plus de cette réserve, le secteur immédiat compte la réserve écologique de la Vallée-du-Ruiter. Selon le ministre Paradis, il s'agit d'« un milieu particulièrement sensible ». On retrouve également, au sud de la réserve naturelle, la fiducie foncière de la vallée Ruiter, un secteur lui aussi dédié à la protection de la nature.

Bref, a résumé le ministre, « c'est un milieu qui est très sensible, tant sur le plan écologique que sur le plan social ». Député estrien depuis 1980, Pierre Paradis a aussi souligné que la région a clairement fait le choix de « l'écotourisme », une décision qui doit aller de pair avec la valorisation de « joyaux » comme la réserve des Montagnes-Vertes.

Il n'a toutefois pas dit si Québec allait intervenir directement dans le dossier.

Oui aux courses

Malgré les critiques concernant le projet de courses de VTT aux limites de la réserve, le canton de Potton a l'intention d'aller de l'avant.

Lors de la réunion du conseil de lundi soir, l'administration a toutefois annoncé son intention de réduire le nombre d'événements permis. Deux journées de compétitions de véhicules motorisés seraient

autorisées. La nouvelle mouture du règlement doit être soumise au vote du conseil lundi prochain. Une contestation pourrait cependant mener à un référendum.

Le maire Louis Veillon, qui n'a pas manqué de défendre le projet de courses, n'était pas disponible mardi pour commenter le dossier. « Il est en vacances », a-t-on répondu à son bureau. Quant au directeur général, Thierry Roger, il n'était pas non plus disponible pour répondre aux questions.

Le porte-parole de Conservation de la nature Canada, Joël Bonin, a reconnu mardi avoir peu de recours contre le projet. En effet, celui-ci ne se situe pas sur le territoire de la réserve. Il a aussi dit vouloir « collaborer avec la municipalité ». Mais selon lui, le gouvernement du Québec pourrait intervenir dans le dossier.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le fait qu'un bébé allaité puisse régurgiter ne pose pas de risque pour la salubrité de l'eau, a confirmé mardi le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## Allaitement à la piscine : aucun risque sanitaire, tranche le ministère

AMÉLIE  
DAOUST-BOISVERT

Le règlement sur la qualité de l'eau des piscines publiques ne restreint pas l'allaitement, confirme le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. « Le règlement ne touche pas à l'allaitement », dit la porte-parole du ministère, Audrey Lamothe-Cloutier.

De plus, le fait qu'un bébé allaité puisse régurgiter ne pose pas de risque pour la salubrité de l'eau, ajoute le ministère. « Le

responsable n'est pas tenu de fermer la piscine et de désinfecter à la suite de la régurgitation d'un bébé », confirme M<sup>me</sup> Lamothe-Cloutier. Le règlement force la désinfection des pataugeoires s'il y a présence de vomis ou de matières fécales seulement.

La ville de Gatineau a aussi confirmé au Devoir que c'est après consultation auprès d'un inspecteur du ministère de l'Environnement, en 2013, que le règlement interdisant l'allaitement à la piscine a été abandonné.

La semaine dernière, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a justifié sa

demande aux mères d'allaiter en bordure de la pataugeoire, et non pas dans l'eau, en invoquant les risques que les bébés régurgitent.

À la lumière de l'interprétation du règlement fournie par le ministère, l'arrondissement dit être « satisfait et soulagé », car cela « tranche ainsi le dilemme et réduit la confusion entre les propres normes de salubrité du ministère et la liberté d'allaiter ». Les directives aux sauveteurs ne seront pas nécessairement changées immédiatement, a dit le responsable des communications, Serge

Fortin mardi, mais, a-t-il assuré, « nous allons nous ajuster ».

Après deux avertissements la semaine dernière alors qu'elle allaitait son enfant à la pataugeoire Lafond, Mélodie Nelson a porté plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

La Commission dit recevoir « très peu » de plaintes en lien avec l'allaitement en public. Restreindre le droit d'une femme d'allaiter son enfant est considéré comme une discrimination basée sur le sexe.

Le Devoir

## Un bilan carbone exemplaire en 2050 ? Possible, selon un rapport remis à Ban Ki-moon

Paris — Du concret à la table des négociations sur le changement climatique : un rapport remis mardi au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, montre pour la première fois comment 15 des pays les plus polluants, dont la Chine et les États-Unis, peuvent se « décarboner » d'ici à 2050.

La communauté internationale s'est fixé comme objectif de limiter le réchauffement à 2°C, or « très peu de pays ont regardé sérieusement ce que ça implique », souligne le Deep Decarbonization Pathways Project (DDPP) dans son premier rapport.

Les efforts actuels de réduction de gaz à effet de serre (GES), dont le CO<sub>2</sub> compte pour 76 %, sont bien trop marginaux.

Pour respecter ce seuil de 2°C, au-delà duquel

« il y a un risque extrême pour le futur bien-être de l'humanité », il faut une « transformation profonde des systèmes énergétiques et de production, de l'industrie, de l'agriculture... », insiste le rapport.

Aussi, une trentaine d'institutions et groupes de recherche d'Afrique du Sud, d'Australie, d'Allemagne, du Brésil, du Canada, de Chine, de Corée du Sud, de France, des États-Unis, d'Inde, d'Indonésie, du Japon, du Mexique, du Royaume-Uni et de Russie, soit plus de 75 % des GES dans le monde, ont relevé le défi et répondu à la question suivante : « Que faut-il faire pour, en 2050, avoir une chance d'être sur une trajectoire de 2°C, soit n'émettre plus en moyenne que 1,6 tonne de CO<sub>2</sub> par personne, contre 5,2 tonnes aujourd'hui ? »

Cette initiative, de l'Institut du développement durable (IDDRI) et du Sustainable Development Solutions Network (créé par l'ONU), vise à poser des scénarios ambitieux sur la table, espérant ainsi hisser le niveau d'ambition pour la conférence climat de Paris qui doit aboutir au premier accord de réduction de GES impliquant tous les pays.

« Les négociations sont un jeu de poker menteur. Quasiment personne ne regarde ce qu'il faudrait qu'il fasse pour être sur cette trajectoire, parce qu'il dit que les autres ne le font pas... Là, on a dit : on le fait tous, plus d'excuses », explique le responsable du projet, Emmanuel Guérin.

Bilan : en 2050, les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la

consommation d'énergie (qui ne compte donc pas la déforestation ou autres émissions de l'agriculture) pourraient être réduites de 45 % par rapport à 2010 (de 22,3 milliards de tonnes à 12,3), soit une baisse de 56 % par habitant.

En dépit de réalités très différentes, trois grands chantiers s'imposent : l'efficacité énergétique, soit faire mieux avec moins d'énergie (conception des voitures, matériaux de construction...), produire de l'électricité sans carbone (énergies renouvelables, nucléaire, stockage de CO<sub>2</sub>...) et utiliser des carburants moins polluants (électricité, biomasse...).

Agence France-Presse

## ACTUALITÉS

## DISPARITION À CALGARY

## La police a d'autres pistes que l'homme interrogé

BILL GRAVELAND  
à Calgary

La police de Calgary affirme avoir d'autres pistes dans le dossier de la disparition du garçon de cinq ans et de ses grands-parents, que celle de l'homme ayant été interrogé.

Le porte-parole Kevin Brookwell ne veut toutefois pas préciser les autres angles fouillés par la police. Il a affirmé mardi à des journalistes que cet homme n'était pas « la seule personne d'intérêt » que la police avait en vue. Appelé à clarifier cela, il a simplement dit que cet homme était une personne d'intérêt qui avait été interrogée, et que d'autres pistes allaient être suivies.

Douglas Garland a été détenu au cours du week-end pour être interrogé sur la disparition de Nathan O'Brien et de ses grands-parents, Alvin et Kathy Liknes, disparus depuis le 29 juin.

Des documents judiciaires révèlent que M. Garland, 54 ans, a un passé criminel en lien avec la drogue et le vol d'identité. La police a confirmé que sa sœur était en relation avec un membre de la famille Liknes. Il demeure en détention pour un chef d'accusation qui n'est pas en lien avec cette histoire.

L'alerte Amber déclenchée lors de la disparition du garçon demeure en vigueur et la police écume toujours la propriété rurale de M. Garland, dans le nord de Calgary, et les environs.

Plusieurs objets ont été saisis sur sa propriété et envoyés au laboratoire criminel pour analyse. Un camion vert identique à celui qui a été vu sur des vidéos captées par des caméras de surveillance dans le quartier des Liknes a aussi été confisqué.

Mardi, la maison des Liknes était toujours encerclée de ruban de police jaune. Les résidents du quartier situé au sud du centre-ville prévoient tenir une vigile à la chandelle jeudi après-midi.

La Presse canadienne

## Une nouvelle étude sur la maladie d'Alzheimer suscite espoir et scepticisme

MÉLANIE LOISEL

Un pas de plus vient d'être franchi pour détecter la maladie d'Alzheimer avant qu'elle fasse des ravages. Des chercheurs britanniques ont identifié une dizaine de protéines présentes dans le sang qui permettraient de diagnostiquer à près de 90% les risques qu'une personne souffre de problèmes cognitifs ou carrément d'Alzheimer. Mais selon le Dr. Judes Poirier de l'Institut Douglas, cette nouvelle découverte ne donne « rien de plus » puisqu'il n'existe toujours pas de remède à cette maladie incurable.

Dans leur étude publiée mardi dans le journal *Alzheimer & Dementia*, les scientifiques du King's College London, en collaboration avec l'entreprise britannique Proteome Sciences, expliquent que 26 protéines, qui avaient été reliées dans le passé à la maladie, ont d'abord été analysées. Ils ont découvert que 16 protéines étaient associées à un rétrécissement du cerveau causé par des dommages cognitifs ou l'Alzheimer. Des tests supplémentaires ont ensuite permis de repérer les 10 protéines, avec un degré de précision raisonnable, qui démontrent que leur présence dans le sang est signe que l'Alzheimer risque de faire son apparition au cours de l'année.

Les chercheurs affirment que cette découverte pourrait permettre à l'avenir de développer un test sanguin qui permettrait de dépister l'Alzheimer avant que les symptômes apparaissent. Selon eux, ce test coûterait de 180 à 550\$ canadiens et pourrait même être offert d'ici deux ans. « Un simple test sanguin pourrait nous aider à détecter les patients à un stade beaucoup plus précoce pour mener de nouveaux essais avec l'espoir de développer un traitement », a mentionné dans un entretien à la



FABRICE COFFRINI ASSOCIATED PRESS  
Les chercheurs affirment que cette découverte permettrait de développer un test sanguin qui dépisterait l'Alzheimer avant que les symptômes apparaissent.

BBC Simon Lovestone, qui est à la tête du groupe de recherche.

En analysant l'étude de ses confrères, le spécialiste de l'Alzheimer au Québec, Judes Poirier, est vraiment sceptique quant aux résultats de l'étude et relativise énormément cette percée scientifique. « Même si un test sanguin permettait d'identifier les 10 protéines pour diagnostiquer la maladie, il ne serait pas plus fiable qu'un test génétique ou encore que le jugement d'un médecin, qui sont eux aussi fiables à environ 90%, note-t-il. Comme il n'existe toujours pas de traitement pour stopper ou renverser la maladie, il faudrait que le test soit certain à 100%. On ne pourrait pas dire à une personne, vous avez 9 chances sur 10 d'avoir

l'Alzheimer, donc 9 chances sur 10 de mourir. Ça devient un problème éthique à ce moment-là », fait-il remarquer.

## La clé : la recherche génétique

Le Dr. Poirier doute aussi que le développement d'un test sanguin permette de trouver plus facilement à l'avenir un remède contre cette terrible maladie qui affecte 44 millions de personnes dans le monde. « On peut voir dans les données de l'étude que 8 des 10 protéines sont moins significatives une fois que les patients sont atteints d'Alzheimer. C'est donc beaucoup plus difficile de travailler avec des données fluctuantes », précise-t-il en ajoutant qu'il serait plus difficile de développer des médicaments qui altéreraient ces protéines.

Selon lui, la clé de la lutte contre l'Alzheimer se trouve principalement dans la recherche génétique. Il soutient que des travaux importants sont en cours sur des gènes qui permettraient à plus ou moins long terme de développer des vaccins ou des médicaments. Et à partir du moment où des remèdes contre l'Alzheimer seront disponibles, le Dr. Poirier croit que les tests tant sanguins que génétiques seront alors utiles.

« Prenons le cas d'Angelina Jolie qui s'est fait dire qu'elle avait environ 8 chances sur 10 d'avoir le cancer du sein après avoir passé un test génétique. Ce n'était pas sûr à 100%, mais les médecins étaient en mesure de lui proposer des traitements possibles pour éviter de l'avoir, donne-t-il en exemple. Comme on n'est toujours pas en mesure d'enlever l'Alzheimer, mieux vaut se concentrer sur la recherche de traitement, car on ne peut toujours pas enlever le cerveau! », lâche M. Poirier, qui participera la semaine prochaine au Congrès mondial sur l'Alzheimer qui se déroule à Copenhague.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel :  
petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322  
Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

1ER AOÛT - LIGNE BLEUE  
6 1/2 semi meublé, 3 c.c. fermées, Rénové, lumineux, tranquille.  
Prox. tous services. 2/10 min à pied 1 350 \$. Stat. disp. 514 728-7208  
micheline.caron@gmail.com

**DISCRIMINATION INTERDITE**

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**LAVAL Métros Cartier/Concorde**  
Haut duplex, 5 1/2 ensolleillé.  
Frais peint. Près parc et services.  
Rue paisible. Non-fum.  
Disp. juil/août. 860\$ 450 933-6171

**MOREAU & SHERBROOKE**  
R.de c.1500 p.c., aspect loft, rénové avec goût, calme, bois franc, Stat. Jardin. 2 min. métro. 1 675\$.  
514 848-9770 514 206-9770

**NDG - 512 - Haut duplex rénové.**  
Pl. bois. Face parc, près bus.  
Libre. 1125\$. 514 481-8043

**PLATEAU - Le Dauphin - 16ème**  
1 1/2 cuisinette fermée. Pisc., gym, sauna. Enquête de crédit. Juillet.  
850\$ chauffé 514 523-6927

**ROSEMONT (prox. Parc Molson).**  
5 1/2 traditionnel. Impeccable.  
Rénové en 2011. 1200\$/mois.  
514 840-2042.  
Détails à www.8571.ca

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

**GASPÉSIE - Baie des Chaleurs Paspébiac.** Location à la sem. durant saison estivale.  
1 800 463-0890  
www.aubergeduparc.com/maison

**303**  
ANTIQUITÉS

**MTM International**  
Nous achetons : or, argent, bijoux et tous objets de collections  
Vente de successions  
mtminternational.ca  
514-527-1526

**307**  
LIVRES ET DISQUES

**\*Librairie Bonheur d'Occasion\***  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
1317, av. du Mont-Royal Est

**506**  
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

**ArgentDirect.com**  
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.  
1-888-374-5777

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?**  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 573-7039 Julien

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

**LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD**  
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.  
info@bretonsavard.com  
514 254-1447

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

**À PARIS - Montmartre**  
Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

**PARIS - STUDIO MEUBLÉ**  
Neuf, ensolleillé, calme.  
Métro Père Lachaise. Disp entre le 24 juillet et le 21 août.  
2 sem. : 750\$ 3 sem. : 850\$  
011 33 6 34 39 79 37  
valentinjh@gmail.com

**PARIS**  
Atelier-loft meublé.  
LIBRE JUILLET et AOÛT.  
Équipé, 2 chambres, ensolleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800\$/mois (800\$/sem).  
33.1.40.30.09.14  
riouxchristian@yahoo.com  
http://riouxchristian.e-monste.com/

**PARIS VII - XV Champ-de-Mars**  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensolleillé. Sur jardin  
Sem/mois 514 272-1803

**PROVENCE**  
Vallée du Rhône  
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensolleillée. Internet.  
www.bonnevisite.ca/nyons  
marieharlie@gmail.com  
819 658-1218

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

**GASPÉSIE - PARC FORILLON**  
Bord de mer. Location à la semaine. Disponibilités du 10 août au 14 sept. 514 325-3718

**Crédit La Vie Agricole/Jean Beaulieu**

**Jean Garon**  
1938-2014

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1<sup>er</sup> juillet 2014 à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Jean Garon, époux de dame Judith Helen Schlimgen. Il était le fils de feu monsieur Emmanuel Garon et de feu dame Jeanne Sweeney. Il demeurait à Lévis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles : Hélène (Denis Thibault), Marie-Ève (Nicolas Fradet) et Julie (Mathieu Leclère); ses petits-enfants: Victor G. Thibault, Charlotte T. Garon, Mathilde T. Garon, Vincent Fradet et Théodore Fradet; ses frères et sœurs : Louise Garon (Marcel Boileau), Pierre E. Garon (Monique Lanoville), Andrée Garon (feu Ernest Caron), Michel A. Garon (Camelia Munteanu), Nicole Garon et Emmanuel Y. Garon (Carla Nunes Da Costa); sa belle-soeur Kathryn Padden, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Une chapelle ardente aura lieu pour monsieur Jean Garon à l'Hôtel de ville de Lévis, 2175, Chemin du Fleuve, Saint-Romuald, le jeudi 10 juillet 2014, de 14h à 17h et de 19h à 21h.

La famille recevra aussi les condoléances au

**Complexe Claude Marcoux Ltée**  
1845, boulevard de la Rive-Sud  
Saint-Romuald

le vendredi 11 juillet 2014 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que samedi, jour des funérailles, à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 juillet 2014 à 12h en l'église de Notre-Dame de Lévis.

La famille tient à souligner le dévouement exceptionnel de tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi que du CLSC Lévis. Nous vous remercions tous chaleureusement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Des formulaires seront disponibles au complexe.

**Pour renseignements:**

**Claude Marcoux Ltée**  
Téléphone : 418-839-8823 / Télécopieur : 418-839-0016  
Courriel : cmarcoux@videotron.ca  
Visitez notre site internet : www.claudemarcoux.com



**598** SERVICES DIVERS

**MAGOG**  
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.  
www.auxjardinschampetres.com

**700** ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

**700** ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

**NOUVELLES RUBRIQUES**



**Soulignez les heureux événements de la vie**

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

**LOGEMENT À LOUER**

PROMOTION 24 JOURS

9 \$\* /JOUR

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**Provencher, Adrien H.**  
1929-2014

Le 30 juin 2014, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Adrien H. Provencher, époux de feu Madeleine Genest et père de feu Marc Provencher.

Il laisse dans le deuil ses enfants Diane, Sylvie et Nathalie, ses petits-enfants Stéphanie (Stéphane), Yasmine, Deia, Shamseldin, Belal, Fouada et Doha, son arrière-petit-fils Édouard, son frère Guy (Monique), ses sœurs Yolande (Félix) et Huguette ainsi que parents et amis.

La famille vous accueillera ce vendredi 11 juillet de 14h à 17h à :

**La Maison Darche**  
Réseau Dignité

505, boul. Curé-Poirier Ouest  
Longueuil  
www.dignitequebec.com

Au lieu de fleurs, un don à l'Institut du Cancer de Montréal, pour la recherche sur le cancer de l'ovaire, serait apprécié. www.icm.qc.ca

**Gratuit !**

À la famille éprouvée :  
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.

Demandez-le au : 514 525-1149  
necrologie@lememorial.com

**Le mémorial**

**Frappier, Paul**

À Lachine, le 6 juillet 2014, est décédé Paul Frappier à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Diane Richard, ses enfants Jean-François (Lorrie Blair), Marie-Hélène, Maryse (Pierre Carrier) et Annie (Claude Boucher) ainsi que ses petits-enfants Maude, Laure, Jeanne et André.

Détenteur d'une licence en psychologie de l'Université de Montréal en 1955 et d'un doctorat de la California School of Professional Psychology à San Francisco en 1976, il a commencé sa carrière de psychologue au Montreal Children's Hospital. Il a ensuite poursuivi son travail clinique à l'Institut Albert-Prévost. En 1969, il se joint au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal à titre de professeur fondateur. S'inspirant de la pensée de Nietzsche, il s'est intéressé au phénomène du jeu chez l'adulte. Il a également participé à la création du programme de deuxième cycle sur le deuil et le mourir (thanatologie). Son humanisme a marqué plusieurs générations d'étudiants.

Parents et amis sont invités à rencontrer la famille le jeudi 10 juillet de 14h à 17h et de 18h 30 à 22h au complexe :

**YVES LÉGARE**  
Complexes funéraires

7200, boul. Newman, LaSalle H8N 1X2  
www.yveslegare.com 514 595-1500

Un hommage sera célébré de 10 h 30 à 11 h 30 avant le départ du cortège vers le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le vendredi 11 juillet.

Un don à la Fondation de l'Hôpital de Lachine pour l'unité de soins palliatifs, à la Société Parkinson du Québec ou à la Fondation de l'UQAM serait apprécié.

## LE MONDE



JACK GUEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Des frappes de l'aviation israélienne ont frappé Gaza mardi, tuant une quinzaine de personnes.

## PROCHE-ORIENT

## Trois villes israéliennes sont la cible de tirs de roquettes

La violence est encore montée d'un cran mardi alors que plusieurs villes israéliennes ont été en soirée la cible de tirs de roquettes après une journée marquée par plusieurs raids aériens de l'armée israélienne qui ont fait une quinzaine de morts dans la bande de Gaza.

Trois violentes explosions ont ainsi secoué Jérusalem, peu après que les sirènes eurent retenti dans la ville, la branche armée du mouvement palestinien Hamas revendiquant plusieurs tirs de roquettes contre la ville. Les sirènes ont retenti aux alentours vers 22h, puis au moins quatre éclairs ont déchiré le ciel dans le sud-ouest de Jérusalem au moment où se sont produites les explosions.

Outre Jérusalem, Tel-Aviv et Haïfa ont essuyé des tirs de roquettes revendiqués par les Brigades Ezzedine al-Qassam. « Pour la première fois, les Brigades Qassam ont frappé Haïfa avec une roquette R160, Jérusalem occupée avec quatre roquettes M75 et Tel-Aviv avec quatre roquettes M75 », ont affirmé les brigades dans un communiqué.

C'est la première fois depuis le conflit de novembre 2012 entre le Hamas et Israël que des activistes basés à Gaza tirent des roquettes contre Jérusalem.

Plus tôt dans la soirée, les sirènes d'alerte avaient retenti à Tel-Aviv, à 60 kilomètres au nord de Gaza, avant qu'une ro-



MENAHEM KAHANA AGENCE FRANCE-PRESSE

À Jérusalem, les abris anti-aériens ont été ouverts mardi.

quette ne soit interceptée par le système de défense antimissile Iron Dome, selon l'armée. Des sirènes ont aussi été entendues au nord de Tel-Aviv.

Les autorités israéliennes ont ouvert tous les abris anti-aériens à Tel-Aviv et à Jérusalem, à portée de tirs du Hamas à Gaza.

Pour sa part, l'armée israélienne a lancé dans la nuit de lundi à mardi une vaste offensive aérienne contre la bande de Gaza, et s'est dit prête à une attaque terrestre. Une quinzaine de Palestiniens, dont un enfant et trois adolescents, ont été tués mardi dans les raids aériens israéliens sur l'enclave palestinienne et plus d'une centaine d'autres blessés.

Parallèlement, les tirs de roquettes se sont parallèlement multipliés, l'armée is-

raélienne ayant fait état, depuis lundi minuit, de plus de 130 roquettes sans faire de blessé depuis le territoire palestinien contre le sud d'Israël, dont 23 auraient été interceptées par la défense antimissiles. En outre, les forces israéliennes ont tué mardi sur son sol plusieurs activistes palestiniens armés arrivés de Gaza par la mer, a annoncé une source israélienne au sein des services de sécurité.

La frappe israélienne la plus meurtrière a ciblé en début d'après-midi une maison à Khan Younés, dans le sud de l'enclave palestinienne, faisant sept morts, dont deux adolescents, et 25 blessés, a indiqué le porte-parole des services d'urgence Ashraf al-Qodra.

Selon des témoins, un drone a lancé une fusée éclairante en

signe d'avertissement. Pour tenter de dissuader l'aviation de viser la maison, des proches et des voisins se sont alors rassemblés dans le bâtiment, mais peu après, un avion F-16 a tiré un missile qui l'a démolit.

Des frappes ont aussi tué un adolescent de 16 ans à l'ouest de Gaza et un autre Palestinien se déplaçant à bord d'un triporteur dans le nord du territoire. Quelques heures plus tôt, trois personnes avaient été tuées dans un raid aérien ayant visé une voiture civile dans un quartier du centre-ville de Gaza, a indiqué M. Al-Qodra.

Des membres des familles des victimes ont indiqué qu'ils étaient tous militants du Hamas, identifiant l'un d'eux comme Mohammed Shaaban, 32 ans, un haut commandant des brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas. Il était aussi selon eux le responsable des opérations navales du groupe.

Selon l'armée israélienne, depuis lundi soir, 50 roquettes ont été tirées depuis le territoire palestinien contre le sud d'Israël, tandis que l'aviation israélienne a visé 150 « sites terroristes » à Gaza.

Un haut responsable israélien a affirmé que l'armée était prête à toutes les options, y compris à une offensive terrestre, pour stopper les tirs de roquettes.

Agence France-Presse

## FRANCOPHONIE

## Un front africain devant Michaëlle Jean ?



JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY

Michaëlle Jean est officiellement sur les rangs pour diriger l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), avec le soutien du Canada et du Québec. Ses chances sont réelles, mais la dimension très politique de cette organisation et un éventuel front commun de l'Afrique jouent contre elle, juge Jocelyn Coulon, le directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, affilié au CERIUM de l'Université de Montréal.

## Quelles sont les chances de Michaëlle Jean ?

Ses chances sont réelles, mais rien n'est encore joué. L'ancienne gouverneure générale du Canada mène campagne depuis presque un an et elle a déjà reçu des appuis, ce qui est un bon signe. Elle a un profil qui peut en séduire plusieurs : femme, jeune, originaire d'Haïti, ancienne journaliste, ancienne chef d'État et maintenant chancelière de l'Université d'Ottawa. Elle a donc de l'expérience.

Il y a toutefois un revers : diriger une organisation aussi politique que l'OIF n'est pas une mince affaire. C'est un club de chefs d'État, et ses membres veulent traiter avec un vis-à-vis. Le secrétaire général sortant, Abdou Diouf, pendant 20 ans président du Sénégal, avait un réseau dans toute l'Afrique et au-delà. Il avait une autorité naturelle, connaissait tout le monde et tutoyait les dirigeants africains. Gouverneur général, cela ne veut rien dire pour les membres du club.

De surcroît, bien que l'OIF œuvre dans bien des domaines (culture, soutien électoral, réforme de l'État de droit, éducation), la paix et la sécurité occupent de plus en plus le temps du secrétaire général. L'espace francophone est secoué par les conflits. Haïti, le Liban et la majorité des pays africains francophones sont en crise, en sortie de crise ou aux prises avec le terrorisme, ce qui rend la dimension politique du poste encore plus critique. Le prochain secrétaire général devra donc avoir le profil pour gérer ces

problèmes. Et là, Pierre Buyoya, ancien président du Burundi, a une longueur d'avance sur Jean.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Jean a besoin de l'appui de la France, car c'est Paris qui domine l'organisation. Pour l'instant, c'est le silence radio de ce côté. La France favoriserait l'ancien maire de Paris, Bertrand Delanoë, mais il ne serait pas avisé de placer un Français à la tête de l'OIF.

**Les deux secrétaires généraux qu'a connus l'OIF étaient africains : Boutros Boutros-Ghali (Égypte), puis Abdou Diouf (Sénégal). L'alternance avec une personnalité occidentale, une femme de surcroît, ne serait-elle pas alors pensable ?**

Ce serait pensable, là n'est pas la question. Les Africains occupent peu de postes de haute responsabilité dans le système des organisations internationales. Veulent-ils céder celui-là ? En 2005, Pierre Pettigrew, alors ministre des Affaires étrangères, avait avancé sa candidature pour devenir secrétaire général de l'Organisation des États américains. À l'époque, les Latino-Américains étaient divisés entre un Mexicain et un Chilien. À peine la candidature de Pettigrew fut-elle connue que les Latino-Américains se sont ressaisis. Ils n'allaient pas céder un poste qu'ils occupaient depuis 1948 : en quelques jours, le Mexicain se retirait et le Chilien était élu. Bien entendu, chaque cas est différent, mais on ne peut exclure que les Africains fassent front commun.

**Admettant que le secrétaire général puisse difficilement venir d'ailleurs que d'Afrique, qui, alors, a de réelles chances de succès ?**

Il y a trois autres candidats à ce poste. Pierre Buyoya, ancien président du Burundi et actuel envoyé spécial de l'Union africaine au Mali et au Sahel. Il est très connu sur le continent africain. Jean-Claude de L'Éstrac est un autre favori. Ancien ministre mauricien des Affaires étrangères, il pourrait être le candidat du compromis entre Jean et Buyoya. Enfin, le Congolais Henri Lopès, écrivain et ancien ministre, est candidat depuis la création de l'OIF. Mais à 76 ans, il n'est pas vraiment dans la course.

Le Devoir

**D** Voir aussi : Planète Terre à l'adresse [ledevoir.com/planeteterre](http://ledevoir.com/planeteterre)

## Canberra est rappelée à l'ordre

Le Haut Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU a appelé mardi l'Australie à revoir ses procédures vis-à-vis des demandeurs d'asile sri lankais. Cette appel intervient après qu'un tribunal a interdit lundi à l'Australie de renvoyer un bateau transportant 153 demandeurs d'asile sri lankais dont 37 enfants, un jour après que Canberra eut contraint un autre navire à retourner au Sri Lanka.

Agence France-Presse

## Thein Sein menace la liberté de presse

Le président birman a agité mardi la menace d'une restriction de la liberté de la presse, face à des violences entre bouddhistes et musulmans attisées par les réseaux sociaux. Thein Sein s'en est pris aux médias, les dernières violences confessionnelles ayant été causées par une accusation de viol d'une bouddhiste par deux musulmans, une accusation relayée par les réseaux sociaux.

Agence France-Presse

## UKRAINE

## L'étau se resserre sur Donetsk

Le président ukrainien, Petro Porochenko, a promis mardi la libération prochaine des grandes villes de l'est de l'Ukraine contrôlées par les séparatistes prorusses lors d'une visite éclair à Slaviensk.

Interrogé pour savoir quand il se rendrait de la même manière à Donetsk et à Lougansk toujours contrôlés par les séparatistes, il a répondu « très prochainement, je pense ».

Les forces ukrainiennes resserreraient mardi leur étau autour ces deux capitales régionales, avec l'objectif déclaré d'obtenir la reddition des insurgés. « Toutes les routes menant vers Do-

netzk et Lougansk sont bloquées et des postes de contrôle y ont été établis par les forces de l'opération antiterroriste », a annoncé le porte-parole du Conseil de sécurité nationale et de défense Andriï Lyssenko.

Il a affirmé que le président Porochenko a approuvé un plan de libération de ces villes, mais a refusé d'en dire plus. Mais Kiev ne négociera pas avec les rebelles tant qu'ils n'auront pas déposé les armes, a pour sa part déclaré le ministre de la Défense Valeriï Gueletch.

Agence France-Presse

## IMMIGRATION CLANDESTINE

## Obama réclame des crédits d'urgence

Le président américain, Barack Obama, a réclamé mardi une enveloppe d'urgence pour répondre à l'afflux récent de clandestins à la frontière mexicaine, dont des dizaines de milliers d'enfants d'Amérique centrale.

L'exécutif souhaite que le Congrès vote rapidement 3,7 milliards de crédits supplé-

mentaires pour augmenter les capacités d'arrestation et de détention de clandestins qui traversent la frontière, accélérer les expulsions d'adultes et renforcer les services aux réfugiés mineurs non accompagnés.

Les fonds permettront de répondre à « une situation humanitaire d'urgence », a expliqué Barack Obama dans une lettre

au président républicain de la Chambre des représentants.

Plus de 52 000 sans-papiers mineurs et non accompagnés, aux trois quarts en provenance du Guatemala, du Honduras et du Salvador, ont été arrêtés depuis octobre à la frontière sud-ouest des États-Unis.

Agence France-Presse

## Un triste anniversaire pour le Soudan du Sud

Le Soudan du Sud, la plus jeune nation du monde, célèbre mercredi son troisième anniversaire en pleine guerre civile, alors que plane la menace de famine après des mois d'atrocités et de massacres ethniques.

Né au prix de décennies de conflits contre Khartoum, qui ont fait plus de deux millions de morts, le Soudan du Sud a replongé le 15 décembre dernier dans la guerre.

Le conflit, qui oppose l'armée loyale au président, Salva Kiir, à une rébellion menée par son ancien vice-président,

Riek Machar, a chassé de chez elle 10% de la population, soit plus de 1,5 million de Sud-Soudanais, fait des milliers, voire des dizaines de milliers de morts, et exacerbé les antagonismes entre les nombreuses ethnies du pays.

Elle a aussi mis à bas le peu de progrès effectués depuis son indépendance par le jeune pays, parti de quasiment rien et pourtant riche en pétrole, sa seule ressource. La capitale est depuis plusieurs mois éparpillée par les affrontements.

Agence France-Presse

**Vous avez des droits nous pouvons vous aider**

**Yves Ménard**  
Avocats inc.

514.861.0469

# ÉDITORIAL

LA TRIPLE RÉMUNÉRATION D'YVES BOLDUC

## Remboursez!

En tentant de se défendre mardi, le ministre Yves Bolduc a admis des faits sur sa triple rémunération controversée de l'an dernier qui devraient l'inciter à rembourser la totalité du montant des primes qu'il a perçues. L'esprit du code d'éthique de l'Assemblée nationale ainsi que son devoir d'exemplarité l'y obligent.

**Y**ves Bolduc a admis au moins deux choses clés mardi, en conférence de presse au sujet de la triple rémunération dont il a bénéficié: il a accepté de prendre en charge des patients «orphelins» alors qu'il savait pertinemment qu'il ne pourrait honorer son engagement à long terme à leur égard. De plus, il martèle depuis une semaine que le montant de 215 000 \$ reçu en primes était entièrement légal et légitime. Or, il a révélé mardi qu'il devra vraisemblablement rembourser entre 40 000 \$ et 60 000 \$ à l'État. Son retour au gouvernement lui interdit d'exercer sa profession et donc de suivre quelque 400 patients «orphelins» qu'il avait pris en charge moins de 12 mois auparavant et pour l'inscription desquels il avait reçu une prime.

Manifestement furieux, M. Bolduc a martelé mardi être un des médecins les plus productifs du Québec. Lorsqu'il était député de l'opposition, il aurait consacré au moins 20 heures à la médecine «les soirs et les fins de semaine», traitant quelque 1600 patients. Pourtant, lorsqu'ils décrivent de leur métier, les élus font souvent valoir (et certains s'en plaignent) qu'il exige déjà de travailler «les soirs et les fins de semaine»! M. Bolduc était-il élu à temps partiel? Avait-il du temps pour sa circonscription, un aspect essentiel du travail du député? Il est raisonnable de croire que les employés de son bureau de Jean-Talon, payés par l'Assemblée nationale, ont dû compenser ses absences.

Le code de déontologie de l'Assemblée nationale stipule (art. 11) qu'«est incompatible avec la charge de député tout emploi [...] auquel correspond une rémunération [...] d'un organisme public». Certes, une exception assez large a été inscrite pour les «activités didactiques» ou reliées à une «profession». Lorsqu'on retourne aux débats parlementaires de 2009 et 2010 ayant conduit à la rédaction de cette exemption, on comprend que les législateurs n'avaient pas du tout en tête des cas comme celui de M. Bolduc. «Je n'ai pas de problème [si] c'est un médecin, par exemple, qui est député [et] qui pratique de temps en temps», précise l'un d'entre eux lors des débats.

Le cas évoqué alors est celui du médecin-député Amir Khadir, qui pratique en hôpital de temps à autre. Autre exemple évoqué: un député professeur d'université pourrait à la rigueur prendre «une charge de cours», pas plus. Chose certaine, les législateurs s'entendaient pour dire qu'était révolue l'époque où les avocats-députés continuaient de pratiquer presque à temps plein.

M. Bolduc serait coupable d'avoir «trop travaillé», a déploré mardi l'actuel ministre de la Santé Gaétan Barrette, tout en annonçant que le type de règle ayant profité au député-ministre de Jean-Talon devra être revu cet automne «substantiellement». Sur le fond, M. Barrette fait encore mine de ne pas comprendre: ce n'est aucunement le caractère «travaillant» de M. Bolduc qui pose problème. C'est l'apparence de négligence du travail de député, l'abandon de patients orphelins pour lesquels il y a eu versement d'une prime. Comme la sortie d'un autre ancien ministre de la Santé libéral, Claude Castonguay, l'a bien montré, les Québécois en ont soupé des combines qui permettent à certaines élites de cumuler les entrées de fonds publics. M. Bolduc devrait rembourser, non pas les honoraires qu'il a perçus, mais sa prime de 215 000 \$.

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

## Calculs viciés

**D**es raids de l'armée israélienne dans Gaza, des roquettes et des missiles palestiniens, dont certains visaient Tel-Aviv mais ont été interceptés par la défense israélienne, ont rythmé un énième épisode de la guerre parfois sourde, souvent frontale qui a cours entre ces deux camps depuis la nuit des temps. À l'origine de cette nouvelle escalade, les meurtres de trois adolescents israéliens suivis du lynchage d'un jeune palestinien.

À l'instar des épisodes antérieurs, celui qu'on observe actuellement présente son lot de paradoxes. Le plus important d'entre eux, sous la forme du questionnement, est le suivant: comment se fait-il que le premier ministre Benjamin Nétanyahou, qui s'était opposé aux faucons de son gouvernement, qui avait amorcé, par l'intermédiaire des services égyptiens, des négociations avec le Hamas dans le but d'échanger «le calme contre le calme», comment se fait-il donc qu'il ait commandé un sursaut quantitatif d'actions militaires? La réponse est un nom propre: Avigdor Lieberman, ministre des Affaires étrangères d'Israël et chef de file de la formation Israël Beitenou.

Il est en effet plausible, on insiste: plausible et non certain, que la réaction de Nétanyahou, réaction plus musclée qu'envisagée, découle du geste éminemment politique que Lieberman a posé lundi: il a mis fin à l'alliance politique de son parti avec le Likoud de Nétanyahou. Il est donc en mesure de renvoyer le présent gouvernement et de provoquer de fait des élections. Dans un entretien au journal *Le Monde*, Ofer Zalberg, spécialiste du Proche-Orient au sein de l'International Crisis Group (ICG), souligne que Lieberman «pense à l'avenir et à l'éventualité de devenir premier ministre». D'autant plus que «la popularité de Nétanyahou est limitée, car il n'a su résoudre ni la crise iranienne ni la crise du logement». À ces jeux politiques, il faut greffer une récente réalité relevant de la sociologie politique: depuis l'enlèvement des trois adolescents, on a constaté un déplacement de l'électorat du centre vers les extrêmes, celui de droite bien davantage que celui de gauche.

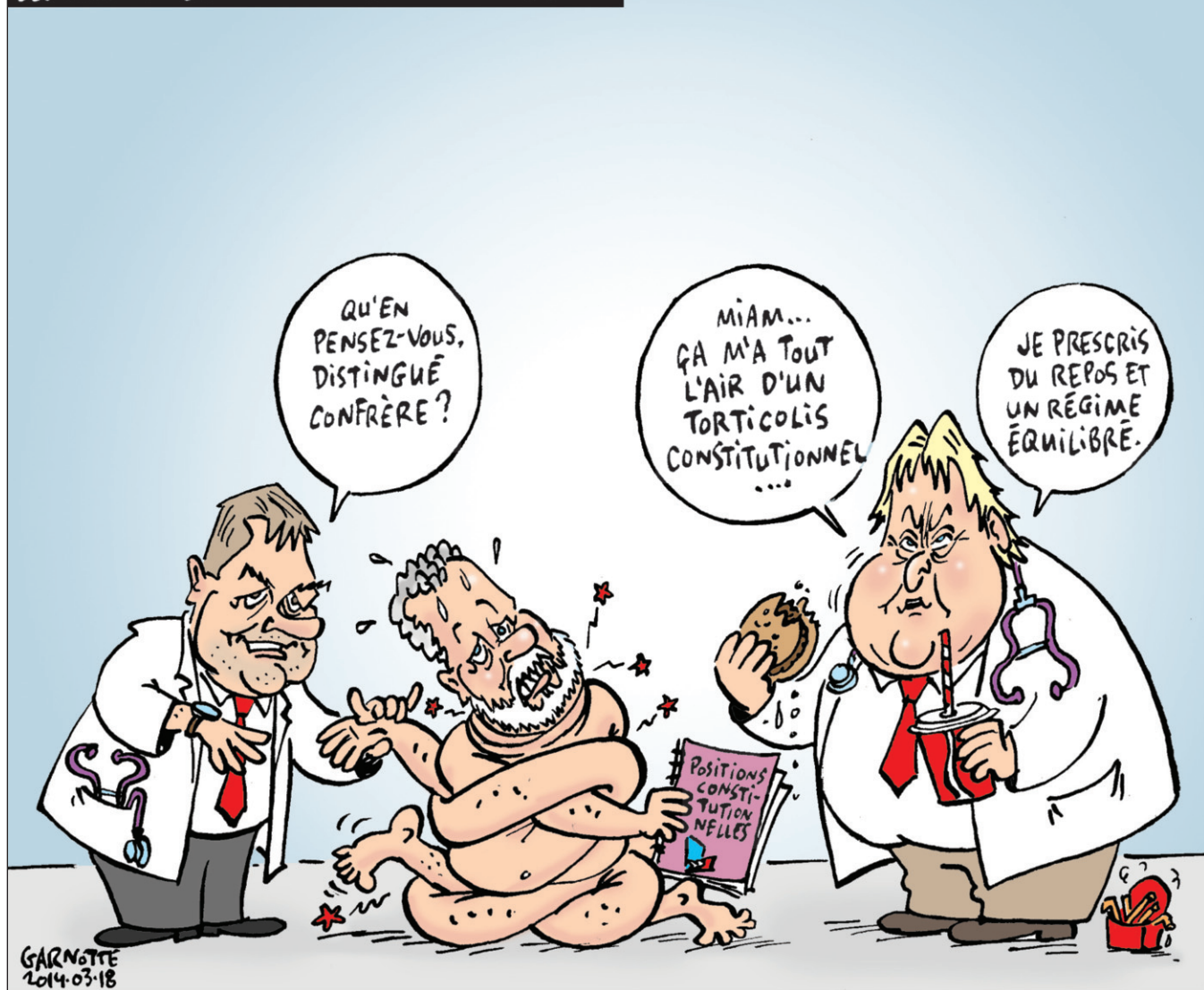
De la tourmente actuelle, on peut d'ores et déjà avancer que le Hamas va sortir affaibli. Il faut savoir que dans la foulée de l'accord de réconciliation avec le Fatah du président Mahmoud Abbas, le Hamas a concédé un transfert important des pouvoirs, dont celui d'administrer Gaza. Rien de moins. Qui plus est, son soutien aux opposants du président syrien, Bachar Al-Assad, a eu pour conséquence la fin des aides, surtout militaires, iraniennes. Quoi d'autre? La chute des Frères musulmans en Égypte a résulté en un assèchement des finances du Hamas. Bon. Il est probable que nous serons témoins du millièmème brassage des cartes. Quel but? Stabiliser... l'immobilisme!

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS!

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

## LES AVENTURES DU TRIO SANTÉ LIBÉRAL ...



REPRISE

## LETTRES

### Village people

Une fois de plus, le village de Québec se démarque. Des gens d'affaires ont créé un site de partage de laissez-passer d'événements. Le site porte le nom de *sharepass.com*. Une autre occasion ratée pour le berceau de la francophonie en Amérique de se distinguer. Et personne ne semble s'en offusquer. Comme si la langue française n'offrait pas assez de mots pour désigner une telle chose. Avons-nous honte de ce que nous sommes? Ah! L'argument de la langue des affaires, peut-être?

Guy Laliberté a-t-il fait faillite quand il a courageusement refusé de traduire en anglais le nom de son Cirque du Soleil? Il présente ses spectacles partout dans le monde, au Canada anglais et dans plus de 11 États américains toujours sous la même bannière. Sa «marque», que tout le monde accepte malgré sa francité, est reconnue partout dans le monde. C'est sa meilleure carte de visite.

Pour ceux d'entre nous qui ont conservé notre fierté, notre francité est une richesse que nous affichons partout où nous voyageons, même si nous parlons l'anglais, l'espagnol et combien d'autres langues. Être un Nord-Américain francophone, ce n'est pas rien!

René Reid  
Québec, le 7 juillet 2014

### La morale du gouvernement Couillard

Le ministre Yves Bolduc a respecté les règles qu'il avait lui-même édictées alors qu'il était ministre de la Santé sous le règne du précédent gouvernement libéral. Les 215 000 \$ empochés par Monsieur

Bolduc sont conformes à la philosophie du gouvernement Couillard: ce n'est pas la morale qui devrait influencer le législateur, c'est la loi qui détermine la morale.

Jean-Marc Piotte  
Le 8 juillet 2014

### Assez, l'asphalte à Laval

La nouvelle équipe ayant été élue au conseil municipal de Laval au mois de novembre dernier promettait de mettre un terme à la corruption dans cette ville. Cependant, il semblerait qu'en matière d'aménagement du territoire, les nouveaux élus s'inscrivent en parfaite continuité avec l'équipe de l'ancien maire Vaillancourt.

En effet, il a récemment été rapporté que l'administration municipale souhaitait construire un boulevard dans ce qui est aujourd'hui le dernier boisé du quartier Laval-des-Rapides. L'argument évoqué par la conseillère municipale chargée de ce projet est celui que cette nouvelle route permettrait de créer une voie réservée au transport en commun afin notamment de désengorger le boulevard de la Concorde. Cette solution semble en contradiction avec les principes élémentaires du développement durable.

La ville de Laval est déjà un amalgame de boulevards et d'autoroutes. Pourquoi ne pas simplement créer une voie réservée pour les autobus sur l'un des nombreux boulevards déjà existants? Certes, cela pourrait à court terme provoquer une augmentation du trafic, mais pourrait à plus long terme être un incitatif afin d'encourager les résidents à utiliser le transport en commun et à laisser leur voiture dans leur entrée de garage. Aménager un nouveau boulevard pour créer une voie réservée est une solution simpliste qui démontre une fois de plus l'absence d'un réel plan d'urbanisme cohérent et respectueux de l'environnement dans cette ville.

Le nouveau maire et son équipe devraient essayer de mettre en place des solutions innovantes et originales en matière d'aménagement du territoire. Il reste simplement à espérer que les citoyens concernés prendront tous les recours juridiques appropriés afin que ce projet ridicule ne puisse jamais se concrétiser.

Mathieu Vaugois  
Montréal, le 7 juillet 2014

### À l'aide!

Le gouvernement québécois met en place une ligne téléphonique accessible sans frais (1 844-animaux) pour dénoncer toute situation d'abus ou de danger dont un animal pourrait être victime. Cette initiative nous apparaît fort louable compte tenu de la fréquence des cas de maltraitance envers les animaux. Cependant, quand on considère que la ligne Aide abus aînés (AAA) est disponible seulement de 8 h à 20 h, alors que la ligne réservée aux animaux est accessible 24 heures sur 24, on reste sans voix.

Devrait-on considérer que les fonctionnaires du gouvernement privilégient les animaux aux dépens de nos aînés dont la vulnérabilité est cependant connue? Serait-ce de l'agisme de la part du gouvernement, ou simplement de la maladresse administrative, ou même de l'indifférence à l'égard des personnes âgées?

Nous nous élevons fortement contre une décision gouvernementale qui apparaît injuste et nettement irrecevable. Nous crions haut et fort à de la discrimination qui pourrait être dangereuse pour une tranche respectable de la population.

Gloria Jeliu  
Vigie santé pour l'Observatoire vieillissement et société  
Le 7 juillet 2014

## LIBRE OPINION

## L'indépendance triste du Soudan du Sud

SÉBASTIEN GAUDETTE

L'auteur est basé à Juba, capitale du Soudan du Sud, où il travaille pour une ONG humanitaire. Il écrit ici à titre personnel.

**L**e 9 juillet 2014 devrait être un jour heureux, un jour de célébration ici, à Juba, ainsi que partout au Soudan du Sud. Il y a trois ans, les Sud-Soudanais votaient leur indépendance après plus de 50 ans de guerre civile avec leur voisin du nord, le Soudan. En 2011, lors de l'annonce du résultat du vote d'indépendance, tous les médias du monde étaient présents à Juba et tous s'attendaient à des scènes de chaos dans ce pays nouvellement né. Mais rien de cela n'est arrivé, il n'y eut que fêtes dans le calme et dans la joie. Les Sud-Soudanais prouvaient au monde entier qu'ils étaient un peuple pacifique et mature à gouverner leur pays. Le 9 juillet devrait donc être l'occasion, pour les Sud-Soudanais, de célébrer cette indépen-

dance durement gagnée.

Malheureusement, cette année, les Sud-Soudanais ne fêteront pas leur pays avec fierté. Le temps n'est pas à la réjouissance, ni le 9 juillet ni depuis les six derniers mois. Le conte de fées du pays opprimé par le Soudan qui devient enfin libre a tourné au cauchemar et les tensions ethniques ravagent les espoirs d'un avenir meilleur pour ce pays récemment qualifié d'État le plus fragile au monde par Fund for Peace. Les deux principaux rivaux politiques, issus de deux principales ethnies du pays, se font la guerre depuis près de six mois, prétendant tenir des discussions pour un accord de paix qui n'aboutit à rien.

Le plus déplorable dans cette histoire est que les Sud-Soudanais ne veulent pas de cette guerre ethnique. Ils espéraient enfin pouvoir vivre en paix. Cultiver leur lopin de terre sans avoir peur d'être pris dans les tirs croisés d'un champ de ba-

taille. Et malheureusement, c'est exactement l'inverse qui se produit présentement. Des milliers de Sud-Soudanais se sont réfugiés en Éthiopie et en Ouganda, tandis que des milliers d'autres se sont placés sous la protection des Nations unies dans des camps de protection de civils. Et ces déplacements de populations engendrent de lourdes conséquences pour tous: problème de nutrition, accès difficile, voire impossible aux soins de santé de base, entassement de civils dans des conditions inhumaines, etc.

En ce 9 juillet, à défaut de célébrer ce nouveau pays qu'est le Soudan du Sud, j'aimerais souligner le courage de ses habitants. Car jour après jour, en me promenant à Juba, je réalise que les Sud-Soudanais gardent le sourire et espèrent un jour pouvoir fêter le 9 juillet comme le jour où le Soudan du Sud a été en mesure d'assurer un avenir meilleur à ses citoyens.

## IDÉES

## Hobby Lobby, ou l'empire de la liberté de religion

Espérons que cette logique juridique ne sera pas importée ici, car elle représente une situation contraire au vivre-ensemble devant caractériser une société civilisée

TONY ARSENAULT

Étudiant au baccalauréat en droit à l'Université Laval, à Québec

Un jugement récent de la Cour suprême des États-Unis, *Burwell v. Hobby Lobby*, est venu confirmer le droit d'un employeur de ne pas payer de couverture pour des traitements médicaux qui violent ses convictions religieuses, et ce, en contradiction avec l'Affordable Care Act, aussi connu sous le nom d'« Obamacare ». Hobby Lobby est une chaîne de magasins dont le p.-d.g., David Green, finance des organismes à but non lucratif en lien avec la droite chrétienne. Ce jugement vise particulièrement la fameuse pilule du lendemain, que Green croit être égale à un avortement. Ainsi, plusieurs autres facteurs autres que la liberté de religion sont en cause, comme le droit à la vie privée ou le droit à la sécurité de la personne (connue en anglais sous le sobriquet « *bodily integrity* »). Ce jugement est une application du Religious Freedom Restoration Act (Loi sur la restauration de la liberté de religion), la majorité de la Cour accordant par l'entremise de ce jugement la liberté de religion aux sociétés qui comptent peu d'actionnaires. Le texte de la loi interdit au gouvernement d'entraver l'exercice religieux d'une personne (« *person* », le United States Code étendant la définition aux personnes dites morales), même via une loi d'applicabilité générale. Ce n'est que le dernier d'une longue liste de droits de l'Homme octroyés aux sociétés par la branche judiciaire : celles-ci bénéficient déjà de la liberté d'expression, surtout à caractère politique. Outre le fait absurde d'octroyer des droits de la personne aux entreprises, le jugement est aussi nuisible aux femmes et aux minorités religieuses.

La Cour suprême américaine vient de se mettre les pieds dans un champ de mines, comme l'affirme si exactement la juge Ginsburg, qui a signé une des quatre dissidences. En effet, le résultat ne s'applique évidemment pas qu'aux seuls chrétiens et à leur religion. Nombre de religions contiennent des préceptes interdisant une procédure médicale. Ainsi, il est possible qu'une entreprise scientologique obtienne une exemption pour ne pas couvrir les antidépresseurs, ou encore qu'un commerce dont le p.-d.g. est un témoin de Jéhovah refuse de couvrir les transfusions sanguines. Le résultat final de ce jugement sera de forcer les chercheurs d'emploi à prendre en compte la religion de l'entreprise et les traitements que celle-ci ne couvre pas à cause de son appartenance religieuse, ou encore de se passer d'un traitement, dans un contexte où le taux de chômage est élevé. Cela a donc pour effet de permettre aux employeurs de discriminer indirectement, en leur permettant de rendre leurs emplois moins désirables pour ceux qui ne partagent pas la religion de l'employeur via ces exemptions.

De plus, ces exemptions seront dès lors très



La Cour suprême américaine vient de se mettre les pieds dans un champ de mines, comme l'affirme si exactement la juge Ginsburg, qui a signé une des quatre dissidences. En effet, le résultat ne s'applique évidemment pas qu'aux seuls chrétiens et à leur religion.

faciles à obtenir, car les cinq juges majoritaires ont soumis le requérant à un fardeau de preuve extrêmement léger, tandis que celui du gouvernement est excessivement lourd. L'effet de la Loi sur la restauration de la liberté de religion américaine, en cause ici, est d'imposer la doctrine de *strict scrutiny* [«examen minutieux»] à loi gouvernementale qui enfreint la liberté de religion. Il est demandé au gouvernement de prouver que l'atteinte à une doctrine religieuse provient d'un objectif impérieux et que de refuser cette exemption est le moyen le moins attentatoire aux droits du requérant, tandis que le requérant n'a qu'à démontrer que le traitement qu'il souhaite ne pas couvrir brime une « sincère conviction » religieuse, peu importe qu'elle soit raisonnable ou non, ou le nombre de personnes qui y adhèrent. En effet, la Cour aurait même refusé un argument selon lequel Hobby Lobby dépense moins d'argent à payer la pénalité encourue pour ne pas couvrir les contraceptifs qu'il en dépenserait s'il les couvrirait parce que la sincère conviction religieuse du requérant était une sincère conviction religieuse. C'est impossible de faire plus circulaire. Pratiquement inattaquable à cause de l'obligation du gouvernement de trouver toute autre solution moins attentatoire à la liberté de religion, la doctrine de *strict scrutiny*, grâce au démantèlement de la retenue judiciaire en matière de liberté de religion, fait en sorte que celle-ci triomphe sur presque tout autre droit lorsqu'il y a un choc en rendant inapplicable n'importe quelle loi dans la mesure de l'atteinte qu'elle porte à liberté de religion. Les juristes parmi nous sauront que ce critère

Si le XX<sup>e</sup> siècle était celui de l'extrémisme politique, le XXI<sup>e</sup> semble être celui de l'extrémisme religieux

existait auparavant au Canada, mais qu'il a été modulé dans quelques arrêts subséquents. La célèbre affaire Multani, celle du kirpan dans les écoles, où il a été clairement démontré que le gouvernement peut choisir parmi une gamme d'options acceptables plutôt que celle qui enfreint le moins la liberté de religion, en est un exemple.

Si le XX<sup>e</sup> siècle était celui de l'extrémisme politique, le XXI<sup>e</sup> semble être celui de l'extrémisme religieux. Celui-ci, comme l'illustre l'affaire Burwell, ne vient pas que du Moyen-Orient. Parce que plus familière aux Occidentaux, la droite chrétienne revêt un semblant de légitimité par rapport à l'islamisme politique, mais c'est en fait de cette première que nous devons principalement nous méfier. Bien que la droite chrétienne soit moins puissante au Canada, elle compose tout de même une partie importante de la base du Parti conservateur. Le résultat obtenu dans Burwell démontre très bien non seulement les dangers que cette droite chrétienne pose à une démocratie constitutionnelle en faisant fi du droit à la vie privée et à la sécurité des femmes et du droit de chacun à sa propre liberté de conscience, tout en élevant la liberté de religion au rang de *primus inter pares*; mais il met aussi en évidence le grand pouvoir de la droite chrétienne aux États-Unis compte tenu du résultat obtenu. C'est pourquoi, en tant que Canadiens, nous nous devons de surveiller étroitement le degré d'influence que la droite chrétienne exerce sur le Parti conservateur du Canada : pour éviter à tout prix une situation semblable à celle que les juges de la Cour suprême américaine ont créée par l'entremise de l'arrêt Burwell, une situation contraire au vivre-ensemble qui devrait caractériser une société civilisée.

## L'Écosse



FRANCINE PELLETIER

Il arrive de deux semaines de villégiature écossaise, destination choisie tant pour ses spectaculaires plateaux de verdure que pour ses penchants indépendantistes. On ne peut pas être Québécois en Écosse sans se demander, et le demander constamment autour de soi, comment les gens voteront le 18 septembre prochain. L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant? C'est la question simple et précise, élaborée par une commission électorale, qui sera bientôt posée aux trois millions d'Écossais en âge de voter.

Surprendront-ils le monde entier en votant « *aye* »? Ou suivront-ils les sondages en votant non? C'est la tendance depuis un an, mais encore faut-il voir le sondage. En juin, on demandait aux électeurs : « Si vous étiez certain que David Cameron demeurerait au pouvoir en 2015, comment voteriez-vous au référendum? » Réponse : oui, 44 %, non, 38 %, indécis, 18 %. Tout n'est donc pas encore joué.

À quelques mois du moment tant attendu, on s'attendrait à un peu de trépidation. Je ne l'ai pas sentie. Mis à part une fenêtre ou deux arborant un gros *Yes!*, les manchettes d'usage et, si par hasard vous vous aventurez à la chambre des débats du Parlement écossais, quelques envolées de la part de députés, dont deux références peu flatteuses au Québec, bref, mis à part ces petites étincelles, on ne sent pas le pays sur le point de remettre en question 300 ans d'histoire.

Les Écossais ont cédé à l'Angleterre leur indépendance, et jusqu'à leur Parlement, en 1707, sans trop de pleurs ou de grincements de dents, pour des raisons essentiellement économiques, après s'être partagé les mêmes monarches pendant plus de 100 ans. L'Écosse a une histoire diamétralement opposée à la nôtre, en d'autres mots. L'ultime conquête s'est faite sans heurts, l'intégration étant commencée depuis fort longtemps, conquis et conquérants parlant une langue commune depuis des siècles. Dans ce petit pays où l'on compte 6,74 millions de moutons pour 5,3 millions d'humains, seulement 1,1 % de la population parle encore le gaélique. En plus, les Écossais ont attendu jusqu'en 1997 avant d'exiger de revoir leur Parlement. Pas de bombes, pas de peur de disparaître, pas d'aliénation culturelle profonde avec ses voisins. Seulement, et c'est ce qui explique l'animosité vis-à-vis de Cameron, l'Écosse est beaucoup plus sociale-démocrate que le grand frère anglais.

Le Québécois égaré sur le Royal Mile à Édimbourg, à quelques pas d'où vit la reine Elizabeth quelques semaines par année, pourrait bien se demander quelle mouche les a piqués, pourquoi soudainement se lancer tête baissée dans cette « *fantaisie* », pour reprendre les termes des pro-unionistes. Deux choses. D'abord, l'Écosse, en plus de son whisky vendu à travers le monde au coût de 5 milliards de dollars par année, peut compter, depuis quelques décennies, sur d'importantes réserves de pétrole. Ça donne un pied sur lequel danser. Ensuite, Alex Salmond et son parti indépendantiste, le Scottish National Party (SNP), une fois élus en 2011, ont immédiatement mis leur programme en application, sans demi-mesures ou questions tarabiscotées, sans promesses de « bon gouvernement » ou autres diversions. Cap sur l'indépendance.

Peu surprenant que le premier ministre écossais ait tourné le dos à Pauline Marois, lors de son passage, il y a un an et demi. Le Québec n'est absolument pas une référence en Écosse à l'heure actuelle. Il suffit d'être une touriste québécoise dans un pub édimbourgeois, un soir d'été, pour le comprendre. Le pire scénario serait un « *Montreal job* », dit un enseignant à la retraite, Andrew Murray Todd. Il veut dire un résultat kif-kif comme en 95. Et puis, à la chambre des débats, des députés de l'opposition parlent de la situation québécoise comme d'un « *neverendum* », une affaire qui ne finit plus et qui tourne en rond.

Autrement, ce sont beaucoup les mêmes arguments entendus ici qui dominent. La campagne du Better Together accuse le SNP de rêver en couleur et de démoniser Westminster. La campagne du Yes Scotland accuse les unionistes de refuser de vivre dans un « *pays normal* » et d'être nés pour un petit pain. « *C'est la peur du côté du Non et l'espoir du côté du Oui* », résume un vendeur de bon whisky, un Néo-Zélandais venu vivre sa passion du malt écossais à Édimbourg.

Pour ce que ça vaut, ma petite enquête a révélé que ceux qui ont des liens avec l'Angleterre ont tendance à se prononcer contre l'indépendance, alors que les autres sont en pour. « *C'est une occasion qui ne reviendra plus* », dit une jeune enseignante du nord du pays, Laura Mennie. Pour les purs laïcs, il est évident que l'Écosse n'est pas l'Angleterre, culturellement autant que politiquement, et que l'union les dessert.

La tête ou le cœur? Qui des deux l'emportera en septembre prochain? Les paris sont ouverts.

## Les pompiers, ces héros, méritent leur pension

JOSÉE PATENAUDE

Épouse d'un pompier et citoyenne de Montréal

Mon mari est pompier à Montréal depuis maintenant 21 ans. Il a toujours rêvé de pratiquer ce métier sans même savoir tous les avantages que cela pouvait lui apporter, autant au chapitre des congés, vacances, salaire et pension. Il fait ce métier car il adore être au feu et servir les citoyens. Vous savez, lorsqu'il regarde la télévision et qu'il y a un incendie, plus rien n'existe. On dirait qu'il voudrait sauter dedans pour l'éteindre.

Mon mari, même après toutes ces années de service, est toujours passionné par son travail. Quand il entre à la maison, il me parle toujours passionnément de sa journée.

Mais depuis ce nouveau projet de loi sur les régimes de retraite, beaucoup de choses ont changé. Notre belle retraite est incertaine. Je me demande pourquoi les citoyens et les élus ne voient pas tout ce qu'un pompier doit accomplir dans son quart de travail; on ne parle que des dollars...

Laissez-moi vous dire tout ce que ces hommes d'honneur et de courage peuvent accomplir passionnément lorsque la cloche sonne au poste : vite, ils doivent s'habiller avec un équipement très lourd; ils doivent se rendre sur les lieux en un temps record; pour un feu, ils mettent le masque respiratoire et entrent là où tout le monde sort en courant et en criant. Sans compter les fois où ils doivent aider les citoyens comme premiers répondants, en attendant l'ambulance. Ou ces autres occasions où vous êtes pris dans un ascenseur bloqué; ou lorsque vous avez un accident avec votre voiture...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Je me demande pourquoi les citoyens et les élus ne voient pas tout ce qu'un pompier doit accomplir dans son quart de travail; on ne parle que des dollars...

Pourquoi font-ils tout cela? Pour sauver des vies, VOS VIES et peut-être la vie d'un être cher que vous ne voudriez pas perdre, et ce, en mettant la leur en danger. L'auriez-vous oublié, chers élus et citoyens?

Je ne vous apprend rien. Vous êtes sûrement conscients qu'ils travaillent de jour, de soir, de fin de semaine, le jour de Noël, ou lors des jours fériés. Et même un dimanche par mois, 24 heures sur 24. Ils font 42 heures par semaine, mais condensées en 13 jours. Ce qui nuit un peu à la vie de famille et de couple...

La plupart des citoyens ne savent même pas que les pompiers sont maintenant les premiers répondants. Quand vous composez le 911, ce sont les pompiers qui sont les premiers sur place pour vous aider. Ce peut être pour un massage cardiaque, soigner une plaie ouverte, ou pour découvrir un mort tout percé de balles.

Une centaine de pompiers ont pris leur retraite précipitamment. Ces héros, ces hommes d'honneur et courageux ne pourront plus transmettre leur savoir, leur expérience et leurs connaissances à la nouvelle génération. Quel gâchis!

Vous, les élus, vous vous penchez sur vos dossiers, dans votre papperasse. Je n'ai rien contre votre travail, mais allez-vous devoir être soignés, pendant votre retraite, pour vos maux de dos? Pour avoir inhalé trop de fumé pendant un incendie [...]

Vous, chers élus municipaux, êtes-vous prêts à couper votre salaire ou plusieurs milliers de dollars qu'on vous donne en indemnité de départ pour votre belle retraite? Sauvez-vous des vies? Chers citoyens et élus, auriez-vous oublié la belle prime (voir les articles sur le « gros lot » pour Applebaum, cet ancien maire qui a reçu 268 000 \$ même accusé au criminel)? Pensez-vous vraiment que le gouvernement va baisser nos taxes si la Ville ne paye plus la cotisation du fonds de pension au pompier? Citoyens, pensez-vous vraiment que vous payez des taxes à cause d'une pension donnée aux pompiers? Voyons! Voyez les grosses indemnités de départ, les enveloppes brunes, la commission Charbonneau et plusieurs autres. C'est pour ça que vous payez des taxes!

Chers élus, je crois que vous devriez passer quelques jours dans les bottes d'un pompier. Peut-être que vous changeriez d'idée! [...]

Venez me dire que mon mari et tous les autres pompiers ne méritent pas cette pension et qu'ils doivent payer pour vos erreurs et celles des anciens élus. Lorsque la Ville a suspendu le paiement de plusieurs années de cotisation [...]

Après, vous viendrez me dire que ces héros n'ont pas droit à leur pleine pension.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héténe Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (reporters), Émilie Folie-Boivin (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre); Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction : Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe); Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Évelyne De Varennes, Amel Ellimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet et Chantal Rainville (publicitaires); Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PROMOTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zematits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

## ACTUALITÉS

## MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

ments depuis la fusion municipale. Le nombre d'artères gérées directement par l'administration centrale passe ainsi de 24% à 52% du réseau routier. Des artères comme Bélanger et Saint-Hubert seront désormais gérées de l'hôtel de ville.

Ce sera aussi le cas de la collecte des déchets, du déneigement, du stationnement tarifé (à l'exception de la délivrance des vignettes), du développement économique, de la tarification de certains permis et du contrôle animalier, a énuméré le maire.

## Consternation

Dans les arrondissements du cœur de Montréal, c'est la consternation. De nombreuses administrations locales, qui criaient pourtant déjà famine, devront se serrer à nouveau la ceinture. À commencer par Outremont, qui verra son budget amputé de 19,3% au cours des dix prochaines années.

« C'est un bris de contrat, affirme, furieuse, la mairesse d'Outremont, Marie Cinq-Mars. Depuis dix ans que l'on subit les coupes, que l'on étire chaque dollar... et là on nous demande tout bonnement de couper de 20% notre budget. S'il y a du gaspillage, ce n'est pas ici sur le plancher des vaches, c'est au centre-ville, à l'hôtel de ville. »

Dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, la ponction s'élève à 12,7% du budget. Ville-Marie (13,7%) et le Sud-Ouest (10,8%) ne sont pas en reste.

« S'il y a du gaspillage, ce n'est pas ici sur le plancher des vaches, c'est au centre-ville, à l'hôtel de ville »

La mairesse d'Outremont Marie Cinq-Mars

À l'autre extrême du spectre, LaSalle voit son budget exploser de presque 22%. Une situation qui expose, selon le maire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, toute l'absurdité du plan de Denis Coderre. « Au terme de la réforme, LaSalle, 73 000 habitants, va avoir le même budget que le Plateau, 103 000 habitants, illustre-t-il. Le Plateau accueille 300 événements publics par année, une kyrielle de manifestations, 100 000 visiteurs par jour, 3000 commerces, 500 établissements licenciés [...]. Elle est où l'équité, là-dedans ? Il y a de l'uniformité, oui, mais c'est de l'uniformité injuste. »

L'entretien des parcs et des principales artères sera évalué pratiquement de la même manière à Pierrefonds-Roxboro qu'au cœur de Verdun ou du quartier Centre-Sud, se sont indignés d'autres élus de Projet Montréal.

Les neuf arrondissements « perdants » verront les compressions s'échelonner sur dix ans; les dix autres, qui bénéficient d'une augmentation proportionnelle de leur financement, la verront octroyée progressivement sur cinq ans.

À ce recalibrage s'ajoute une hausse de 3,8% du budget global des arrondissements. Une mince consolation.

## Hausse et défusion

La réforme annoncée mardi vise essentiellement à assurer une meilleure stabilité du financement des arrondissements, et un traitement plus équitable de ceux-ci, a soutenu le président du comité exécutif Pierre Desrochers.

Mais pour le chef de Coalition Montréal, Benoît Dorais, celle-ci risque plutôt de mener à une hausse des impôts dans les arrondissements urbains qui voient leurs budgets diminuer. « On s'en va vers des affrontements, vers un cul-de-sac. Va-t-on devoir abandonner les services ou plutôt augmenter les taxes ? Ce n'est pas vrai que cette réforme va rendre la ville plus gouvernable, bien au contraire. Mais Denis Coderre a décidé d'aller de l'avant pareil. »

Pour le maire de Rosemont-La Petite-Patrie, François Croteau, membre de Projet Montréal, l'annonce de mardi constitue carrément un acte de guerre. L'administration Coderre propose de « briser le pacte de 2003 par lequel 10 lex-villes ont accepté de demeurer dans la Ville de Montréal en conservant leur pouvoir décisionnel en matière de gestion des services », dit-il, brandissant le spectre d'une nouvelle vague de défusions. Si elle est adoptée, la réforme plongera Montréal dans un « chaos total » au niveau de la gestion des services, selon lui.

Le Devoir

## PROSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 1

nisé ne considère plus la Suède comme un marché attirant pour ses affaires », a-t-il avancé en citant des appels téléphoniques interceptés par Interpol.

Dans son rapport de mars, M. Bota recommandait aux États membres de criminaliser l'achat de services sexuels comme l'a fait la Suède en 1999, d'interdire la publicité directe et « déguisée » de services sexuels, et de mettre en place des programmes d'aide pour sortir de l'industrie. Ces recommandations ressemblent beaucoup à ce que le gouvernement conservateur propose.

## Hostilité palpable

Le projet de loi C-36 interdit la publicité de services sexuels. Il rend illégal l'achat de services sexuels. Les prostituées qui vendent ces services sont à l'abri de poursuites, mais pas si elles sollicitent leurs clients dans la rue de manière à entraver la circulation, ou dans des endroits où il est raisonnable de s'attendre à y trouver des personnes mineures. C'est ce dernier élément qui fait dire aux députés de l'opposition que le projet de loi conservateur ne s'inspire pas vraiment du modèle suédois. Ils prennent donc les commentaires de José Mendes Bota avec un grain de sel.

« Ici, on criminalise quand même les prostituées alors que le modèle nordique ne le fait pas. On ne met pas les mesures sociales nécessaires et ça, le modèle nordique le demande. Alors il y a beaucoup de choses que le gouvernement doit faire pour le rendre conforme s'il est un tenant du modèle nordique », a soutenu la néodémocrate Françoise Boivin. Le libéral Sean Casey a déploré que M. Bota ne mette pas l'accent, pendant son témoignage, sur l'importance de décriminaliser les prostituées en toutes circonstances.

Même ceux qui sont d'accord avec le projet de loi du gouvernement demandant un tel changement. Plusieurs groupes d'ex-travail-



UNICEF UKRAINE AGENCE FRANCE-PRESSE

La prohibition complète de la prostitution est en vigueur en Ukraine.

leuses du sexe et des féministes abolitionnistes estiment qu'en aucune circonstance les prostituées ne devraient être criminalisées.

Notons qu'il existe une hostilité palpable entre d'une part les organismes représentant les travailleuses du sexe qui s'opposent au projet de loi et d'autre part les groupes de femmes (féministes abolitionnistes et ex-travailleuses du sexe) qui appuient le gouvernement.

Certains du premier groupe soupçonnent l'existence d'une « industrie » du faux témoignage d'ex-prostituées repenties. Les secondes renâclent lorsque les Stella ou Maggie's minimisent les im-

pacts négatifs du métier de leurs membres. Lorsque la représentante de POWER représentant les prostituées d'Ottawa-Gatineau a soutenu en comité que la légalisation des « danses à 10\$ » ne s'était pas traduite par une ruée d'hommes dans les boîtes de danseuses, des femmes dans l'assistance ont lancé ironiquement: « Ah non ? »

Le Devoir

**D Voir** Une carte des diverses législations présentes en sol européen est publiée sur [LeDevoir.com](http://LeDevoir.com)

## TOUR

SUITE DE LA PAGE 1

abonnés qui auraient la mauvaise idée d'être tenté par l'expérience.

C'est que depuis le coup d'envoi du Tour de France, cuvée 2014, l'égoportrait mettant en scène un spectateur s'autophotographiant de face avec, en arrière-plan, un peloton de cyclistes, se multiplie sur les réseaux sociaux, Twitter en tête, où la vague a été stimulée, paradoxalement, par Christian Prud'homme, directeur du Tour, et Gary Verity, directeur de l'office du Tourisme du Yorkshire. C'était mercredi dernier, dans la ville de Leeds, en Angleterre. Il était 9h23. En dessous, il était écrit: « 1<sup>er</sup> selfie du 101<sup>e</sup> Tour. Envoie le tien avec #TDFselfie [mot-clé utilisé pour fédérer les contenus sur Twitter]. »

## Vertement dénoncé

Transmission. Mouvement. Déplacement. Les roulements à billes de la socialisation moderne, mue par l'exposition démesurée du soi, se sont mis rapidement en marche, comme en témoigne la multiplication des égoportraits en ligne liés à l'événement sportif. Ici, avec une jeune fille débordant de joie alors que le concurrent espagnol Alberto Contador envoie à la caméra un pouce en l'air complice. Là, avec une autre spectatrice à quelques millimètres du troupeau de vélo qui écrit: « j'ai frôlé la mort ». Au Tour de France, cette année, les « champions », comme dirait l'autre, ne sont plus seulement sur la route.

Le cycliste britannique Geraint Thomas a l'air de le croire aussi, lui qui, dans les pages du quotidien sportif *L'Équipe*, a dénoncé vertement la pratique qui vient de faire son apparition le long d'une compétition cycliste. « Le plus dangereux, c'est quand les spectateurs tournent le dos à la course pour prendre des selfies, dit-il. Ils ne nous voient pas arriver. Ils se mettent sur la route et c'est dangereux. Les gens ne se rendent pas compte qu'on doit utiliser toute la largeur de la route. »

Au chapitre des dégâts, les égoportraits du Tour de France ont pour le moment forcé le coureur français Romain Bardet à poser un pied à terre pour éviter une collision. Le Lituanien Ramunas Navardauskas, quant à lui, a fait voler de la main le téléphone d'un égocentrique en mal de visibilité numérique, le jugeant trop envahissant sur la route, lors de l'étape entre York et Sheffield.

## Responsabiliser plutôt qu'interdire

« C'est quelqu'un du marketing, pas de la direction technique, qui a pensé à cette idée de selfies, idée qui est loin d'être la meilleure au monde », a résumé mardi au *Devoir* David Veilleux, ex-cycliste professionnel et premier natif du Québec à avoir participé au Tour de France. C'était l'an dernier. Il a complété l'épreuve en atteignant le 123<sup>e</sup> rang. « Quand on prend une photo dans un événement comme celui-là, on perd facilement la notion de distance en raison de la vitesse à laquelle arrivent les vélos [entre 40 et 50 km/h environ], explique le jeune retraité de 26 ans qui étudie actuellement l'ingénierie. Avec l'égoportrait, le sujet doit être encore plus près de l'action pour

obtenir l'effet recherché, ce qui peut avoir des conséquences très graves pour lui, mais également pour le peloton » dans lequel les cyclistes partagent une proximité précaire et quelques centimètres d'asphalte seulement et, en cas de chute, tout peut s'écrouler comme un jeu de domino.

« Ce genre d'événement ne peut pas restreindre l'accès du public à la course », dit Louis Barbeau, directeur de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), tout en s'étonnant, mais pas trop, de la naissance de ce phénomène à l'occasion du Tour de France. « Dans ce contexte, il faut désormais en appeler à la prudence et au jugement des spectateurs qui font des égoportraits », ou encore inciter les gens à regarder la course qu'ils sont venus voir, avec leurs yeux, plutôt que de chercher à la médiatiser avec un appareil électronique, dit-il, comme cela arrive désormais avec plusieurs autres moments de l'existence humaine: spectacle, repas de famille, balade en voiture, naissance, alouette.

Sur Twitter, le journaliste britannique Alexander Britton se posait d'ailleurs la même question dimanche: « Passer des heures à attendre l'arrivée du Tour de France à Holme Moss [un point en hauteur du Yorkshire]. Tourner le dos aux coureurs pour prendre un selfie. #Angleterre #malade », a-t-il ironisé, en mettant sans doute le doigt sur le maillon de la chaîne qui permet de saisir pleinement le concept de l'égoportrait, cette photo forçant le sujet à avoir le dos tourné. Ce qui l'empêche forcément de voir la réalité en face.

Le Devoir

## BOLDUC

SUITE DE LA PAGE 1

Plus tôt, le ministre Yves Bolduc s'était vigoureusement défendu d'avoir touché une prime de 215 000\$ pour avoir pris en charge quelque 1600 patients « orphelins » lorsque le Parti québécois était aux commandes de l'État. « Pendant qu'il y en a qui vont faire du ski le samedi, le dimanche et les jours fériés, moi je travaillais sept jours semaine. Quand je n'étais pas à l'Assemblée [nationale], je faisais du bureau », a-t-il déclaré à la presse, au lendemain de l'annonce d'une vérification de ses activités professionnelles par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

« C'est insultant ! a rétorqué le député caquiste Éric Caire. On est tous travaillants. Je ne crois pas qu'Yves Bolduc soit un surhomme. Ce n'est pas un « Popeye » de la politique à ce que je sache. »

Le Parti québécois et la Coalition avenir Québec reprochent également à M. Bolduc d'avoir trahi l'esprit de la lettre d'entente entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) établissant la « prime de prise en charge ».

Celle-ci est versée en échange d'un « engagement moral et réel de prendre en charge [un patient] », a expliqué la députée péquiste Diane Lamarre, avant de réclamer une nouvelle fois à M. Bolduc de rembourser la totalité de la prime, c'est-à-dire 215 000\$. Le D<sup>r</sup> Bolduc doit aussi être chassé du ministère de l'Éducation, demande la CAQ.

L'ex-ministre de la Santé Réjean Hébert montre du doigt un recours « abusif » à la prime par M. Bolduc. « Il y a beaucoup de médecins qui voient des patients en sans rendez-vous ou à l'urgence et ils ne les inscrivent pas. Pourquoi pas M. Bolduc ? » L'inscription de 1600 patients sur une période de 18 mois s'insérerait dans une « stratégie qui avait pour but de faire de l'argent », est-il d'avis. La population « peut se poser des questions sur la qualité du service donné » par le député-médecin, a ajouté M. Hébert. « 1500 patients, ce n'est pas une sinécure ! » a-t-il fait valoir.

## « J'ai aidé les gens »

Yves Bolduc est toutefois resté sourd mardi aux appels des partis d'opposition. « Aujourd'hui, je me retrouve devant une situation parce que j'ai aidé les gens. [...] [Je ne suis pas un des médecins les plus] gourmands, je suis un des plus travaillants. Je charge pour ce que je fais comme tous les docteurs au Québec. Moi, je faisais des 14-15 heures par jour. En trouvez-vous beaucoup des docteurs qui ont travaillé toutes les fins de semaine ou à peu près toutes les fins de semaine au cours des 18 derniers mois ?, s'est-il plaint. Il faut arrêter de charrier. »

M. Bolduc dit avoir inscrit une « majorité » de patients sans médecin de famille « dans les six mois » suivant la défaite électorale du Parti libéral du Québec, en septembre 2012. Il dit avoir pleinement droit aux primes puisqu'il a suivi ceux-ci pendant au moins un an. « Quand tu t'occupes d'un patient pour un an, ça veut dire que tu l'as bien pris en charge, a-t-il souligné aux journalistes, ébranlé par la controverse. Moi, je les aime les patients. J'aime ça m'en occuper. »

D'ailleurs, il soutient avoir refusé de prendre en charge de nouveaux patients dès les premiers signaux d'une campagne électorale anticipée. Le ministre de l'Éducation n'attend néanmoins à devoir rembourser entre 40 000\$ et 60 000\$ puisqu'il n'a pu assurer la période de prise en charge et de suivi minimale de 12 mois prévue par la RAMQ pour 300 ou 400 des 1600 patients pour lesquels il a reçu une prime. « Yves Bolduc est le seul au Québec qui ne sait pas qu'un gouvernement minoritaire « toffe » en moyenne 18 à 24 mois », s'est moqué Éric Caire.

Aux yeux du ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, M. Bolduc n'a rien à se reprocher puisqu'il « a agi tout à fait correctement ». « Et si le Parti québécois n'avait pas déclenché d'élections, le D<sup>r</sup> Bolduc, au moment où on se parle, verrait encore des patients », a-t-il déclaré en marge d'une annonce au CSSS de Montmagny-L'Islet.

La présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), Régine Laurent, s'est gardée de réclamer la démission de M. Bolduc. « Tout le gouvernement était d'accord à verser cet argent-là. Ça ne serait pas juste à lui de démissionner », a-t-elle dit sur les ondes de Radio-Canada. Elle invite toutefois le gouvernement libéral à faire preuve de la « même sensibilité » à l'égard de ses membres lors des prochaines négociations.

Le Devoir

## De ministre à « stagiaire »

Comme tout médecin qui a interrompu sa pratique pendant plus de quatre ans, Yves Bolduc a dû suivre un stage avant de revenir à la pratique médicale. Le Collège des médecins du Québec confirme qu'il s'est conformé à cette exigence en septembre 2012, et qu'il a atteint les objectifs de ce stage en dix jours. Il avait ensuite toute l'autonomie nécessaire à la prise en charge de patients.

Amélie Daoust-Boisvert

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**D** Le Devoir sur [ledevoir.com](http://ledevoir.com)

sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)